

# WEBMANAGERCENTER *Le mag*

webmanagercenter.com

Hebdomadaire n°163 du 05 Octobre 2023 - 3 Dinars



Tunisie

## La bonne gouvernance, le défi à relever en urgence

### A LA UNE

Plus d'un Quart  
des Jeunes Tunisiens  
Hors du Système  
Éducatif et de  
l'Emploi

### ÉCO-FINANCE

Les transferts des  
TRE, un pilier de la  
stabilité financière

### SECTEURS

Entre déclarations  
d'investissement et  
désinvestissement  
public, quel stimuli  
pour la relance ?

### CULTURE

Hommage à Jalila  
Hafsia, figure de la  
culture tunisienne

# ECOMONDO

The green technology expo.

The ecosystem  
of the Ecological  
Transition

NOVEMBRE  
7 - 10, 2023

PARC DES  
EXPOSITIONS  
DE RIMINI,  
ITALIE

Organisé par  
**ITALIAN  
EXHIBITION  
GROUP**  
Providing the future

En collaboration avec  
  
**ITA**  
ITALIAN TRADE AGENCY  
[madeinitaly.gov.it](http://madeinitaly.gov.it)



ECOMONDO  
.COM

**E23**

## WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

### ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

### RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

### RÉDACTION

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

### PHOTOS

Anis MILI

### DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

### DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

### ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

### FINANCE

Mohamed El Ayed

**Prix** : 3 Dinars

**Abonnement annuel** : 120 Dinars

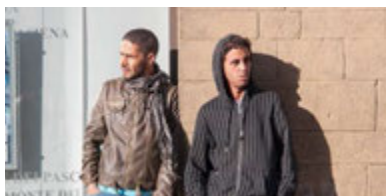
(inclus 2 mois gratuits)

### CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

# WEBMANAGERCENTER *Le mag*

Hebdomadaire n°163 du 05 Octobre 2023



## La Tunisie, un pays répulsif pour les jeunes ?

[...] en dépit de l'acte de rupture du 14 janvier 2011 avec les dictatures et régimes autoritaires, la plupart des jeunes de Tunisie n'ont qu'un rêve, celui de quitter le pays.



## Une étude révèle : Plus d'un Quart des Jeunes Tunisiens Hors du Système Éducatif et de l'Emploi

Une étude réalisée par le bureau des nations unies à Tunis, l'OIT et le PNUD a révélé que plus d'un jeune tunisien sur quatre ne sont ni inscrits dans le système de l'enseignement et de la formation, ni actifs dans le marché de l'emploi.



Secteurs clés :

## Analyse de la balance commerciale industrielle

Le déficit de la balance commerciale du secteur industriel s'est amélioré, au cours des huit premiers mois de 2023, pour atteindre une valeur de 2827,1 millions de dinars (MD) contre un déficit de 7425,5 MD, au cours de la même période de l'année 2022,...



## Loi de Finances 2024 : les grandes orientations et les principales mesures présentées

Les grandes orientations et les principales mesures de la Loi de Finances 2024 (LF 2024) ont été présentées lors des travaux du Conseil National de la Fiscalité, tenu, mardi, au siège du ministère des Finances.



## Gériatrie en Tunisie : une spécialité marginalisée

La spécialité de gériatrie est marginalisée en Tunisie et connaît plusieurs difficultés concernant notamment, la prise en charge des personnes âgées, selon des médecins gériatres...



## Les Éditions Cérès font don d'archives historiques aux Archives Nationales de Tunisie

Les éditions Cérès ont fait don d'une partie de leur patrimoine aux Archives Nationales de Tunisie où logent des milliers de documents sur l'histoire de la Tunisie. Ces documents ont été remis par le Directeur de Cérès, Karim Ben Smail, au Directeur des Archives Nationales, Hedi Jallab.



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



## La Tunisie, un pays répulsif pour les jeunes ?

**Depuis une dizaine d'années, les enquêtes, études et rapports nationaux et internationaux d'ONG, de cabinets de sondage, d'organisations internationales se succèdent pour relever ce constat : en dépit de l'acte de rupture du 14 janvier 2011 avec**

**les dictatures et régimes autoritaires, la plupart des jeunes de Tunisie n'ont qu'un rêve, celui de quitter le pays.**

Entendre par là qu'après 67 ans d'accès à l'indépendance, la Tunisie est devenue un pays répulsif pour ses jeunes qu'ils soient diplômés ou non diplômés

avec cette nuance.

Si on déroule le tapis rouge devant les ingénieurs, médecins et universitaires tunisiens confirmés, c'est loin d'être le cas pour d'autres jeunes dont des diplômés sans emploi. Ces derniers confrontés à l'impossibilité de trouver un

emploi décent dans leur pays et d'obtenir un visa pour émigrer légalement vers leur Eldorado, l'Europe, recourent hélas à l'émigration clandestine, le plus souvent dans des embarcations de fortune à leurs risques et périls.

### **Les rapports sont unanimes, les Tunisiens rêvent de quitter le pays**

*Quelques études et rapports méritent qu'on s'y attarde.*

La première enquête sur les migrations est une enquête nationale. Elle a été réalisée par l'Observatoire national de la migration (ONM) et l'Institut national de la statistique (INS).

D'après cette enquête dont les résultats ont été publiés, au mois de décembre 2021, un Tunisien sur cinq veut quitter la Tunisie. La proportion est encore plus élevée chez les jeunes de 15 à 29 ans : 40% d'entre eux veulent partir vers l'Europe.

Les résultats d'une deuxième étude sur l'émigration des jeunes tunisiens, ont été publiés, au mois de juillet 2019, par l'Institut de sondage One to One for Research and Polling.

Ce sondage a révélé qu'un tiers des citoyens tunisiens (33%) pensent à émigrer. La plupart sont jeunes (18-29 ans), le taux

passé à 56% chez cette cible et ceux ayant fait des études supérieures (51%).

Les organisations onusiennes et les groupements régionaux ont élaboré également des rapports sur la migration en Tunisie. D'après un rapport publié, en 2018, par l'OCDE, « près d'un tiers des adultes en Tunisie expriment un désir d'émigrer, et ce taux s'élève à près de 50% parmi les jeunes Tunisiens, soit le plus élevé de la région Afrique du Nord ».

L'Union européenne, étant la destination la plus prisée par les migrants, a porté à son tour un intérêt particulier à la migration en Tunisie. D'après un sondage de la Commission européenne datant de 2017, la Tunisie ne fait guère rêver les siens. « Et si elle a pu leur donner l'espoir d'une page nouvelle en 2011, avec plus de la moitié des jeunes qui veulent quitter le pays, l'idée même qu'un avenir en Tunisie est envisageable semble difficile à soutenir », note-t-on dans la présentation des résultats de ce sondage.

### **Crise économique, morosité politique à l'origine des départs**

Quant aux raisons qui poussent les jeunes tunisiens à émigrer, la plupart des enquêtes, études et rapports relèvent que plus de

50% des personnes sondées souhaitent quitter le pays pour des raisons strictement économiques. Les jeunes diplômés cherchent particulièrement de meilleures rémunérations, de meilleures conditions de travail et une meilleure respectabilité.

L'échec de la transition démocratique y est également pour quelque chose. Selon Ivan Martin, chercheur espagnol spécialiste des migrations. "Le premier facteur des départs (...) en Tunisie, c'est « la désillusion face à l'absence de perspectives politiques et économiques".

Et pour ne rien oublier, l'Europe est la destination privilégiée (57%) des migrants, suivie de l'Amérique du Nord avec un taux de 12%.

Cette tendance est confirmée par une récente enquête sur la jeunesse arabe menée par l'ASDA'A BCW (juillet 2023), une société de conseil en communication du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Par pays, l'enquête révèle que le Canada, les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France sont les principales destinations vers lesquelles les jeunes Arabes dont les Tunisiens aiment s'installer.

*A bon entendeur.*



*Une étude révèle*

## Plus d'un Quart des Jeunes Tunisiens Hors du Système Éducatif et de l'Emploi

**Une étude réalisée par le bureau des nations unies à Tunis, l'organisation internationale du travail (OIT) et le programme des nations unies pour le développement**

**(PNUD) a révélé que plus d'un jeune tunisien sur quatre ne sont ni inscrits dans le système de l'enseignement et de la formation, ni actifs dans le marché de l'emploi.**

Cette étude qui a été présentée vendredi au cours d'une journée d'étude à Tunis, a été réalisée en 2022 sous le thème " les jeunes non-inscrits dans le système de l'enseignement et de la formation



## Industrie pharmaceutique

Le responsable japonais, en visite actuellement, en Tunisie, à l'occasion de l'inauguration d'une unité tuniso-japonaise baptisée Nippomed, spécialisée dans la fabrication de bio scanner wellness (bio-scanner ultra rapide), a souligné que ce projet, dont la production sera orientée vers le marché intérieur et certains marchés étrangers, y compris le marché africain, se base sur les dernières technologies au niveau mondial dans le domaine des industries pharmaceutiques, indique un communiqué, rendu public, mercredi, par le département de l'Economie.

Le projet NIPPOMED implanté dans la zone industrielle d'El Kalaâ Kebira (à Sousse), rappelle-t-on, a été réalisé dans le cadre d'un partenariat entre une société tunisienne d'industrie pharmaceutique et la société japonaise " G Cube ". Cette nouvelle unité table sur une production mensuelle de 330 mille tests de grossesse.

et non actifs dans le marché de l'emploi en Chiffres : Faciliter la transition vers l'emploi" a englobé des jeunes tunisiens de la tranche d'âge entre 15 et 29 ans dans 4 gouvernorats à savoir : Gafsa, Kairouan, Monastir et Sidi Bouzid. Ont pris part à cette journée d'étude qui a été consacrée à la présentation des résultats de cette étude, le coordinateur résident des nations unies en Tunisie Arnaud Peral, le directeur du cabinet au ministère de l'emploi et de la formation professionnelle Abderrakder Jmal, la directrice du bureau de l'OIT pour le Maghreb Rania Bikhazi, le conseiller au ministère des affaires sociales Khalil Abbas et des responsables au bureau des nations unies en Tunisie.

Selon cette étude, les trois quarts des jeunes interrogés ont interrompus leurs études secondaires ou supérieures sans l'obtention de diplômes et 45% d'entre eux ne sont pas scolarisés et ne travaillent pas depuis plus de 5 ans.

La plupart des jeunes ont affirmé que le manque de qualifications requises pour l'emploi et les difficultés d'apprentissage sont les principales causes du chômage, outre les conditions de vie familiale et les difficultés

économiques et sociales qui peuvent mener au décrochage scolaire.

Le coordinateur permanent des nations unies en Tunisie, Arnaud Peral a souligné dans son intervention l'importance d'être à l'écoute des jeunes et de les prendre en charge tout au long du cursus scolaire jusqu'à l'obtention d'un emploi.

Il a appelé à la nécessité de mettre en place une approche globale qui prend en compte les besoins de cette catégorie vulnérables afin de prévenir le décrochage scolaire, outre la consolidation des programmes d'enseignement et de formation pour faciliter l'intégration des jeunes dans le marché de l'emploi.

De son côté, le directeur général du développement de la formation professionnelle au ministère de l'emploi et de la formation professionnelle Lamjed Mahmoud a signalé, en marge de cette journée d'étude, l'importance de tenir compte des spécificités de cette catégorie de jeunes à travers la mise en oeuvre de mécanismes appropriés et d'interventions ciblées en vue de les intégrer dans le marché de l'emploi.

# Tunisiens

## Résidents à l'Étranger







## *Tunisie*

# La bonne gouvernance, le défi à relever en urgence

**L'ensemble des études et rapports nationaux et internationaux sur la Tunisie sont unanimes pour révéler que le principal problème structurel dont souffre le pays, depuis son accès à l'indépendance, réside dans sa mauvaise gouvernance.**

*Le constat est sans appel* : la mauvaise gouvernance a été un frein au développement des régions et des activités socio-économiques en Tunisie. En témoigne la situation dans laquelle se trouve actuellement le pays lequel est tout simplement au bord de la faillite.

Pourtant la Tunisie, avec ses énormes potentialités, aurait pu compter parmi les pays les plus prospères de la région.

Pour ne citer qu'une seule ressource, le phosphate. Les énormes réserves de ce minerai à forte valeur marchande à l'export, 400 dollars la tonne métrique actuellement contre 83 dollars il y a seulement deux ans, sont capables de couvrir tous les besoins de financement du pays, durant un siècle.

Pour rappeler les détails, ces réserves sont estimées à 900 millions de tonnes certaines pour

le seul bassin minier de Gafsa et de l'ordre de 6 milliards de tonnes probables pour le gisement en stand by de Sra Ouertane au nord-ouest du pays.

Cela pour dire que la Tunisie, un tout pays de 700 kilomètres de long et de 300 kms de large (partie utile) a été tout simplement mal gérée depuis son indépendance en dépit de quelques progrès.

**A la source de la mauvaise gouvernance, des régimes autoritaires**

A l'origine de cette mauvaise gouvernance, les observateurs

de la chose tunisienne évoquent la prévalence, durant plus de cinq décennies de l'autoritarisme avec ses moult corollaires : clientélisme, népotisme, régionalisme, économie de rente, filiation entrepreneuriale et professionnelle, bradage des richesses naturelles du pays, dépendance totale du pays de l'étranger, émergence de l'informalité comme conséquence du verrouillage du système en place.

Après les émeutes du 17 décembre 2010-14 janvier 2011, la transition démocratique n'a pas tenu ses promesses. Elle n'a pas favorisé ni l'équité des chances, ni l'équilibre régional, ni la dignité, des valeurs que les indignés avaient réclamé haut et fort quand ils étaient insurgés contre le pouvoir de Ben Ali.

La transition n'a pas amélioré, également, la gouvernance du pays en raison entre autres de l'instabilité politique générée par l'arrivée au pouvoir d'un Islam politique extranational et de l'émergence du terrorisme.

Pour relever le défi de la mauvaise gouvernance, les agences spécialisées onusiennes (PNUD ...) recommandent, « une nette rupture avec les mauvaises pratiques d'antan qui nuisent à la qualité des résultats économiques ». Cette question a été examinée

par l'université d'été de la Fondation Mohamed Ali El Hammi (FMAH), tenue, en septembre 2023, à Hammamet sur le thème « Polycrise et approche citoyenne. Quels rôles des élites, des acteurs sociaux et de l'Etat ? ».

### **Recette de bonne gouvernance**

Sur ce sujet, Samir Meddeb, universitaire et consultant international a fait une communication dans laquelle il a proposé une stratégie de bonne gouvernance.

*Au niveau institutionnel, il a plaidé pour un gouvernement restreint composé de trois principaux départements ministériels :*

- Un grand ministère dédié au développement économique dans une vision de durabilité. Nous y trouvons les départements sectoriels, l'agriculture, la pêche, l'industrie, le tourisme, l'énergie, l'aménagement du territoire, l'environnement, l'université et la recherche, ainsi que les finances.
- Un grand ministère chargé du développement humain. Nous y trouvons l'éducation, la culture, le sport, l'encadrement de la jeunesse...
- Un grand ministère dédié à la sécurité intérieure et

extérieure.

Le conférencier a insisté sur l'importance de la transversalité et sur la mise en place de mécanismes de rapprochement et d'intégration entre les trois principaux départements. Il s'agit notamment de développer la communication interdépartementale et de mettre en place des outils de contrôle, de suivi et d'évaluation efficaces. Il a souligné, également, l'enjeu de bien connaître les secteurs, d'établir, à cette fin, de bons diagnostics, de prioriser les objectifs à trois échelles nationale, régionale et locale et de créer des mécanismes d'arbitrage performants à tous les niveaux.

Abstraction faite de cette recette, avec le resserrement des finances de l'Etat et la forte pression de facteurs exogènes tels que l'évolution des technologies de la transparence et le réchauffement climatique, la Tunisie n'a plus droit à l'erreur. Elle est simplement appelée, dans l'intérêt supérieur de tous les Tunisiens, à adopter les best practices de la bonne gouvernance. Au premier rang de ces bonnes pratiques, la généralisation de la digitalisation dans tous les secteurs.

*A bon entendeur*

*ABOU SARRA*



## *Tunisie*

# Les transferts des TRE, un pilier de la stabilité financière

**La Tunisie est réellement parvenue à rembourser près de 74% du service de sa dette extérieure, contrairement aux prévisions des agences de notation et des marchés financiers mais pour atteindre la stabilité financière le pays doit miser sur l'autofinancement à travers l'exécution des réformes structurelles " a affirmé l'expert économique, Mohsen Hassan.**

Dans une interview accordée à l'Agence TAP, l'économiste a indiqué que la réussite de la Tunisie à honorer ses engagements est due à plusieurs facteurs, dont essentiellement, les transferts des Tunisiens Résidant à l'Etranger (TRE) lesquels ont atteint, à fin juin 2023, 3915 millions de dinars (MD).

Et de poursuivre que les transferts des TRE sont devenus, aujourd'hui, une source

importante de devises en Tunisie, et ce, malgré la hausse des coûts. A cet égard, une étude publiée par la Banque Mondiale (BM) a révélé que les services de transfert d'argent coûtent en moyenne 8,7 % du montant transféré, ce qui représente un taux élevé.

Hassan a souligné, dans ce contexte, que l'autorité est, aujourd'hui, appelée à accorder plus d'importance à cette source, et ce, en fixant les services de

transfert d'argent travers, et en, prendront en charge une partie de ces coûts.

Il a souligné l'importance de la diplomatie, notamment du côté économique, en accordant un intérêt à la diaspora, à travers l'incitation à l'épargne et à l'investissement, et la simplification des procédures d'investissement.

Il a expliqué la capacité de la Tunisie à honorer ses engagements par la hausse des recettes touristiques qui ont atteint au 1er semestre 2023, une valeur de 2220 millions de dinars, soit une hausse de 54,4 % par rapport à 2022 Il a appelé au réexamen du rendement du secteur touristique en vue de développer ses recettes, à travers l'encadrement, l'amélioration de la qualité du produit touristique et sa diversification, le commerce électronique, ainsi que le développement des incitations à l'investissement dans le secteur, notamment le tourisme saharien, des congrès et culturel.

Ainsi, la baisse du déficit de la balance commerciale jusqu'à juin 2023, de 26,3%, grâce à la hausse des exportations de 10% et la baisse des importations, a constitué un autre processus pour préserver les réserves en devises.

Il a relevé que le taux de change

du dinar contre les devises étrangères, qui s'est amélioré de 0,48 % et a préservé sa stabilité, sans enregistrer des fluctuations, à l'instar de l'Egypte ou la Turquie, compte un facteur déterminant dans le remboursement du service de la dette.

Il a ajouté en commentant : "Ceci constitue un point fort de la politique monétaire en Tunisie. Par conséquent, il est impératif de préserver le taux de change et de le protéger contre les fluctuations, à travers une coordination complète entre la Banque centrale de Tunisie et le gouvernement, c'est-à-dire entre les autorités monétaires et gouvernementales."

Dans son analyse des facteurs de la résilience de la finance publique, il a précisé que même si la Tunisie n'est pas parvenue à un accord avec le FMI, elle a pu obtenir des crédits, tels que de l'Arabie Saoudite ainsi que des crédits multilatéraux.

Hassan a indiqué que la Tunisie, qui a réussi à préserver sa stabilité financière devrait introduire des réformes économiques aptes à promouvoir la croissance et les grands équilibres financiers, appelant à cet égard, à revoir les politiques sectorielles dont en particulier le secteur de l'agriculture rappelant qu'il faudrait mettre en place des réformes structurelles et

améliorer le climat des affaires.

L'expert économique a indiqué que la lutte contre la corruption devrait comprendre des nouvelles mesures permettant aux banques de jouer leur rôle traditionnel dans le financement de l'investissement, souligné l'importance de développer la bourse et les marchés financiers et l'infrastructure numérique.

"La Tunisie nécessite la mise en place d'une réforme fiscale basée sur la réduction des taxes pour encourager l'investissement et élargir la base imposable et lutter contre l'évasion fiscale et le secteur parallèle" a-t-il précisé.

Il a également rappelé l'importance des mesures effectuées par les autorités sécuritaires qui ont constitué un nouveau début dans la lutte contre l'économie parallèle.

Hasan a insisté sur l'impératif de revoir les législations régissant le secteur des hydrocarbures afin d'encourager la prospection et l'exploration et mettre en place des réformes visant à réaliser une transition énergétique étant donné que la production de la Tunisie n'a pas dépassé les 4% dans ce domaine.



## *Secteurs clés*

# Analyse de la balance commerciale industrielle

**Le déficit de la balance commerciale du secteur industriel s'est amélioré, au cours des huit premiers mois de 2023, pour atteindre une valeur de 2827,1 millions de dinars (MD) contre un déficit de 7425,5 MD, au cours de la même période de l'année 2022, selon le bulletin de conjoncture publié par l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation (APII).**

Cette amélioration est expliquée par la hausse de la valeur des exportations du secteur industriel de 13,9% atteignant 32502,9 MD, au cours des huit premiers mois de l'année 2023 contre

37018,5 MD, au cours de la même période 2022.

Selon les données de l'APII, les exportations du secteur des industries agro-alimentaires (IAA) ont progressé de 23,7% à 3712,2 MD.

Idem pour les secteurs des industries mécaniques et électriques (IME) et du Cuir et de la Chaussure (ICC) dont les exportations ont augmenté respectivement de 19,1% (à 18748,7 MD) et de 18,7% (à 1483,5 MD), alors que les exportations du secteur des industries chimiques (ICH) ont régressé de 12,3% à 2823,8 MD. Les importations industrielles ont enregistré, à fin août 2023, une

baisse de 0,2% pour se situer à 39845,6 MD contre 39928,4 MD, au cours de la même période de l'année 2022.

L'APII a fait état de la diminution des importations du secteur ICH de 12%, des Industries des Matériaux de Construction, de la Céramique et du Verre (IMCCV) de 5,5% et des industries textiles et habillement chimiques de 2,9%.

Par contre, les importations du secteur des industries agro-alimentaires (IAA) et du Cuir et de la Chaussure (ICC) ont enregistré, à fin août 2023, une hausse respectivement de 8,7% (à 2811,7 MD) et 3,6% à 934,7 MD.



# La Tunisie réduit sa dette extérieure à fin juin 2023

**Les dettes extérieures de la Tunisie ont régressé passant de 5607,7 millions de dinars (MD), à fin juin 2022 à 2710,3 MD, au cours de la même période de l'année 2023, soit une baisse de 52%, a affirmé l'expert économique, Mourad Hattab.**

Dans une déclaration accordée, mardi, à l'Agence TAP, l'expert économique, a analysé que ces données publiées récemment par le ministère de Finances montrent que la Tunisie est parvenue à réduire au maximum son recours aux emprunts extérieurs.

Il a fait savoir que les emprunts extérieurs obtenus par le pays, au premier semestre 2023, n'ont pas dépassé 18 % de la valeur prévue dans la loi des finances 2023, selon l'expert économique.

"Malgré la rareté des emprunts, la Tunisie a réalisé, à fin juin 2023, un excédent budgétaire de 58,8 MD contre un déficit de 687,2 MD, fin juin 2022 " a-t-il analysé. La Tunisie a mobilisé environ 20,6 milliards de dinars sous forme de recettes contre la maîtrise de plusieurs charges telles que : les dépenses de gestion (750 MD), les dépenses d'interventions (4678 MD).

Ces données montrent, également, que les dépenses d'investissement se sont améliorées, à fin juin 2023, pour atteindre 1822,6MD alors que les dépenses de financement n'ont pas dépassé 2401,3 MD.

Le président de la République, Kais Saïed, a réitéré, lundi, " l'engagement de la Tunisie à miser sur ses propres moyens et

capacités ", soulignant que notre pays " ne renoncera plus jamais à sa souveraineté ".

Ces données interviennent à un moment marqué par le blocage des négociations entre la Tunisie et le Fonds monétaire international FMI, pour l'octroi d'un crédit de 1,9 milliard de dollars et en prévision des l'élaboration d'une loi financière complémentaire pour cette année et du projet de budget pour l'exercice 2024.

Hattab a également précisé que la Tunisie a réussi à réduire ses emprunts extérieurs, et a remboursé jusqu'au 20 septembre 2023, un montant de l'ordre de 7264 millions de dinars sur un total de 8945 millions de dinars, de ses dettes extérieures.



## *Tunisie*

# Avoirs nets en devise en hausse

Les avoirs nets en devise ont dépassé les 26,7 milliards de dinars, à la date du 29 septembre courant, soit l'équivalent de 118 jours d'importation, contre 23,6 milliards de dinars (111 jours d'importation), durant la même période de l'année dernière, d'après les indicateurs monétaires et financiers, publiés par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

L'Institut d'émission a fait état, aussi, de l'amélioration du taux de change du dinar tunisien vis-à-vis au dollar américain, puisqu'un dollar vaut, à la date du 28 septembre 2023, 3,182 dinars, alors qu'il valait 3,332 dinars, une année auparavant.

De même, le taux de change du dinar s'est renforcé vis-à-vis au yen japonais, étant donné que

la valeur de 1000 yens japonais en dinars, est passée de 22,786 dinars, à fin septembre 2022, à 21,290 dinars, ces derniers jours. En revanche, la valeur du dinar s'est détériorée face à l'euro. L'euro, qui valait à fin septembre 2022, 3,188 dinars s'échange actuellement contre 3,351 dinars.



## *Taux d'intérêt des bons du Trésor en Tunisie*

# Un lourd fardeau pour l'État

Les taux d'intérêt appliqués aux crédits accordés à l'Etat, par les banques et certaines institutions financières, telle que les compagnies d'assurance, frôlent les 10%, selon les données de Tunisie clearing, une instance gouvernementale, ayant le rôle de dépositaire central des titres.

Ainsi, les crédits qui sont sous forme de bons de trésor, et dont l'échéance de remboursement est d'un an, sont accordés moyennant un taux d'intérêts oscillant entre 9,20% et 9,21%, alors que ceux ayant une échéance de 5 ans sont octroyés à un taux d'intérêt variant entre 9,84 % et 9,86%.

Le taux d'intérêt s'élève à son niveau maximum, soit un taux de 9,9%, lorsqu'il s'agit des crédits accordés sous formes de bons de trésor de long terme, d'une

échéance de 10 ans, toujours selon la même source.

Tunisie clearing publie, périodiquement, en coordination avec la BCT et le ministère des Finances, le niveau des crédits accordés à l'Etat par les banques et les institutions financières, les taux d'intérêt qui leur sont appliqués et leurs échéanciers de remboursement.

Ces taux des crédits obtenus par l'Etat, auprès des banques et du système financier en Tunisie est considéré comme très élevé et contribue à alourdir la charge de remboursement des crédits internes de l'Etat, engendrant des pressions sur le budget.

En contrepartie, l'objectif est de réduire la dette en général, ce qui est confirmé par la présidence de la République, alors que l'encours

des bons du Trésor à court terme s'est stabilisé dans la fourchette de 8,5 milliards de dinars, selon les données révélées, dans le cadre de l'évaluation du portefeuille des bons d'Etat, alors que les encours des obligations assimilables du Trésor, à long terme se sont stabilisés à 16 milliards de dinars.

Le suivi des taux d'intérêt des bons du Trésor a débuté fin décembre 2017, afin de permettre aux prêteurs d'évaluer l'efficacité de leur financement.

Récemment, une nouvelle formule a été adoptée pour assurer le suivi des intérêts, en intégrant des tranches de crédits nationaux émis par l'Etat à des taux d'intérêt variables, selon un communiqué récemment publié par Tunisie clearing.



# WMC Le mag



## L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Magazine numérique  
hebdomadaire  
(tous les jeudis)

optimisé pour une lecture sur  
smartphone, tablette et desktop

Diffusion exclusive sur les kiosques numériques  
**TTPresse (+ de 20.000 abonnés)**  
**+ PressReader.com + ePresse.fr**



### *Le métier de Conseiller Fiscal en Tunisie*

## Des revendications pour un statut officiel

Vendredi 22 courant, la chambre syndicale des conseillers fiscaux a tenu une réunion d'information, à l'adresse de ses adhérents. Il s'agit de réglementer la pratique du métier. C'est devenu une cause existentielle. Il faut rappeler que le métier s'impose sur la place avec un profil affirmé. Il est nécessaire

soutiennent haut et fort les praticiens, dirigeants syndicaux en tête, de disposer d'un cadre réglementaire. Le métier est connu, il est temps qu'il soit reconnu. Et que ses compétences autant que ses attributions, soient réglementairement établies.

### **Un malaise compréhensible**

Beaucoup de conseillers fiscaux n'ont pas répondu à l'appel alors que le président de la chambre appelait à une mobilisation conséquente. Beaucoup de membres du bureau ont fait la sourde oreille et n'ont pas fait

le déplacement provoquant la colère et le dépit de Ridha Lamine, président de la chambre. Le moment appelle à la solidarité. On dénombre plus de 1300 praticiens et point de statut réglementaire. Il y avait de l'effervescence dans l'air lors de la réunion. Et, les jeunes étaient les plus remontés. Beaucoup se sont relayés à la tribune pour dénoncer la situation actuelle.

Le domaine de compétence des conseillers fiscaux n'est pas protégé. Pourtant, ils sont sollicités de tous, experts-comptables, huissiers notaires et avocats. Les conseillers fiscaux sont bien considérés cependant ils ne disposent pas d'un statut officiel. Et cela limite le business. Il existe plus de 6 millions de patentés dans le pays et les conseillers fiscaux ne récoltent qu'un volume d'affaires résiduel. On parle de 1 % des flux d'affaires. Le marché est accaparé par les avocats les experts-comptables ainsi que les cabinets d'affaires. Il y a même du travail au noir et cela nuit à la notoriété des professionnels.

### **En attente d'un cadre réglementaire**

Les conseillers fiscaux se sont pris en mains et ont déposé un projet de loi afin de réglementer le métier. Les députés poursuivent encore leur examen notamment en consultant les départements

concernés notamment les finances et la justice afin d'affiner les dispositions réglementaires à adopter.

Les experts fiscaux, notamment les jeunes, par souci de visibilité d'avenir, soutiennent que le périmètre professionnel du conseiller fiscal s'impose de lui-même. L'expert fiscal est le plus à même, de valider les déclarations auprès du fisc. Et dans l'hypothèse d'un litige avec l'administration c'est lui qui est le plus qualifié pour établir le rapport fiscal avant que le litige soit porté devant les tribunaux.

**Les conseillers fiscaux estiment que leur rôle pourrait contribuer à un meilleur recouvrement fiscal en éduquant les Tunisiens sur l'optimisation fiscale**

Et revendication suprême, le conseiller fiscal entend représenter les assujettis devant les tribunaux pour tous les litiges qui sont d'ordre fiscal, privilège exclusif reconnu aux avocats

depuis la loi de 2011.

### **Un rempart contre l'évasion fiscale**

Le combat des conseillers fiscaux est engagé avec doigté à en juger notamment par la qualité de l'intervention de Lassaad Dhaouadi, cheville ouvrière de la chambre syndicale et figure de proue de la profession. Celui-ci défend une thèse pertinente.

Du fait de ses qualifications le conseiller fiscal, soutient-t-il, s'emploie à protéger les droits de l'administration et ceux de l'assujetti. Éclairer les assujettis et les instruire des possibilités d'optimisation fiscale est un levier vertueux contre le recours à l'évasion fiscale.

L'idée est ingénieuse et pourrait conduire à un meilleur recouvrement fiscal. Est-ce que cela rééduquera les Tunisiens à émanciper leur comportement fiscal ? On est tenté de répondre à la manière de Jacques Brel dans sa chanson "ces gens-là" quand il dit "et même si ce n'est pas sûr c'est quand même peut-être".

Il n'y a pas de doute les revendications des experts fiscaux sont a priori recevables, et il y a fort à parier que leur cause soit entendue avec ce qu'il faut de conciliation.

*Aii DRISS*



*Tunisie*

## Entre déclarations d'investissement et désinvestissement public, quel stimuli pour la relance ?

**Selon les informations recueillis à l'Agence de la Promotion de l'Industrie (APII) les investissements déclarés dans le cadre des projets de création sont passés de 579.1 MD en 2022 à 815.7 MD sur les sept premiers mois**

**2023 enregistrant ainsi une augmentation de 40.9%.**

Durant cette même période, l'investissement déclaré dans le secteur industriel a atteint le montant de 1487.7 MD, contre 1184.7 MD en 2022, enregistrant

ainsi une augmentation de 25.6 %. Le nombre de projets déclarés a pour sa part atteint les 1814 projets contre 1691 en 2022 (+7.3%). Des projets qui permettront la création de 25424 postes d'emplois au cas où il se réalisent. Les secteurs



qui ont connu une croissance notable des investissements déclarés sont : les industries agroalimentaire (+6.9%), les industries des matériaux de construction, de la céramique et du verre (+231.3%) Les industries chimiques (+125.8%), les industries du textile et de l'habillement (+93.0%) et le secteur des industries diverses (+11.0%).

**Les investissements déclarés ont augmenté de manière significative, passant de 579,1 MD en 2022 à 815,7 MD sur les sept premiers mois de 2023, soit une hausse de 40,9%**

Les investissements déclarés touchant aux extensions, à la rénovation et au renouvellement des équipements sont pour leurs parts atteint 671.9 MD contre 605.7 MD toujours pour les sept premiers mois de l'année affichant une augmentation de 10.9% avec un nombre d'emplois qui a atteint les 10725.

Dans les industries totalement exportatrices, les investissements déclarés ont enregistré une hausse de 21.0% passant de 519.0 MD à 628.2 MD jusqu'à fin juillet, ceux dont la production est orientée vers le marché local ont progressé de 29.1%, passant de 665.7 MD à 859.5 MD.

Les investissements industriels totalement étrangers ou en partenariat sont passés de 452.1 MD en 2022 à 331.2 MD pendant les 7 premiers mois 2023.

La question qui se pose est : quelles sont les chances pour que les investissements ou les projets déclarés soient concrétisés ? Parce que si les extensions ou le renouvellement des équipements ont de grandes chances de voir le jour car s'agissant de garantir la bonne marche de l'entreprise et d'améliorer son rendu, il n'est pas dit que les projets de création passent de l'intention à la réalisation !

Ni le ministère de l'Industrie dépourvu de ministre à ce jour, ni l'API ne peuvent nous donner avec certitude le pourcentage des projets qui viendront à être réalisés alors que l'Etat lui-même censé être la locomotive en matière d'investissement est au point mort.

**Les secteurs en pleine expansion sont l'agroalimentaire (+6,9%), les matériaux de construction, la céramique et le verre (+231,3%), les industries chimiques (+125,8%), le textile et l'habillement (+93,0%) et les industries diverses (+11,0%)**

## Leaders de Demain

L'ambassade des états unis d'Amérique en Tunisie a annoncé vendredi l'ouverture des candidatures au programme "leaders de demain" relevant de l'initiative de partenariat dans le moyen Orient et l'Afrique du Nord (MEPI) destiné aux élèves tunisiens brillants qui souhaitent poursuivre leurs études dans les universités américaines au moyen orient et en Afrique du nord.

Les étudiants peuvent également bénéficier d'une saison scolaire aux états unis d'Amérique et auront la possibilité de participer, après l'obtention du diplôme, aux programmes de recherche des enseignants assistants.

Le dernier délai de dépôt des candidatures a été fixé au jeudi 30 novembre 2023.

A noter que le programme leaders de demain, qui a démarré depuis 16 ans, est financé par le département d'état américain en partenariat avec les universités américaines dans les régions du moyen orient et de l'Afrique du Nord, y compris les universités américaines au Caire, à Beyrouth et au Liban.

Ce programme vise à promouvoir les connaissances des étudiants en matière de leadership en vue de faire face aux défis de leur société et comprend un volet académique permettant aux participants de bénéficier de stages.



## Taux de croissance

"En 2024, la croissance économique de la Tunisie pourrait atteindre les 2,5% grâce à la vigueur du secteur du tourisme, aux ventes de phosphates et à un accord avec le FMI", a indiqué la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), dans son dernier rapport sur les perspectives économiques régionales, publié récemment.

Toutefois, la BERD a estimé que le taux de croissance national se limiterait à 1,9% en 2023, en baisse par rapport à la modeste reprise post-pandémique de 2,4% en 2022, et ce, en raison de conditions extérieures défavorables, d'une inflation élevée et de troubles sociaux qui pèsent sur les perspectives économiques.

" Malgré une expansion du tourisme, des services financiers et du secteur industriel, la contraction des secteurs agricole et minier est à l'origine de ce ralentissement ", a encore noté la Banque.

Elle a rappelé, en outre, que " le chômage a légèrement baissé, en Tunisie, pour se situer à 15,6% au deuxième trimestre 2023, mais l'inflation a atteint 9,1% en glissement annuel en juillet 2023.

Hechmi Alaya, analysant l'exécution du budget de l'Etat à fin juin 2023, l'a signifié dans le numéro 33 d'Ecweek : « Les dépenses d'investissement ont subi le gros de l'effort d'austérité. Le ministère des Finances a opté depuis quelque temps dans la présentation de son rapport d'exécution du budget selon les normes internationales (celle qui est retenue par TEMA) pour la fusion de deux rubriques. Si bien que la comparaison avec les années précédentes des données sur l'investissement public proprement dit, devient malaisée. On notera simplement que les dépenses en capital s'établissent à fin juin 2023, en recul de -2,5% en g.a et affichent à mi-parcours de l'année un taux de réalisation de 30,0% contre un taux théorique de 50,0% ».

### Une réduction du déficit budgétaire au détriment de l'investissement public !

A fin août 2023, le déficit de la

**L'État tunisien est confronté à des défis financiers, car les dépenses d'investissement ont été réduites, ce qui suscite des interrogations sur la croissance économique future**

balance commerciale a baissé de 5 milliards de dinars mais au détriment de quoi et de quoi ? Les exportations ont, pour leur part, augmenté de 10,1%. (En 2022, elles avaient progressé de 24,4% sur la même période).

Les importations ont quant à elles reculé mais lesquelles ?

*La baisse des importations est de l'ordre de 990 MD s'articulant ainsi :*

-397 MD de moins sur les importations des céréales qui résulte, entre autres, de la baisse des cours mondiaux. Les récoltes céréalières 2022 ont été catastrophiques, la Tunisie passant d'une production de 750 000 tonnes à 250 000 tonnes. Soit 500 000 tonnes de moins qu'il va falloir compenser en s'approvisionnant sur le marché international en plus des quantités traditionnellement acquises pour répondre aux besoins du pays en céréales.

- une diminution du volume d'importations du café, de l'huile, et des produits pharmaceutiques (-25 MD), aussi des engrais et de certains intrants servant à la production industrielle et à l'investissement tels l'aluminium et l'ouvrage nécessaires au BTP dont les importations s'élevaient l'année dernière à 745 MD pour décroître cette année à 722 MD.



Les infrastructures presque sorties du radar de l'investissement public depuis 2011, souffrent aussi du recul des importations d'équipements. A ceux qui se demandent pourquoi l'état des lignes ferroviaires du pays ne s'améliore pas, juste un indice : en 2022, l'Etat a importé pour 12 MD d'équipements de chemins de fer, cette année, il en a importé juste pour 2 MD., Le volume des importations utiles à la navigation aérienne en 2022, s'élevaient à 248 MD, il a été réduit, cette année, à 241 MD, ceci sans oublier les instruments de musique et les équipements sportifs, indispensables au bien être de tout individu, mais devenus superflus sous le règne des nouveaux décideurs.

Il y a toutefois un élément qui ne peut passer inaperçu. C'est l'évolution hallucinante de l'importation du sucre et des sucreries. Ainsi, en 2021, la Tunisie a importé 167000 tonnes, en 2022, 188000 tonnes et en 2023, 315000 tonnes alors que le sucre n'est pas disponible sur le marché national ! Pourquoi ? Mystère et boule de neige !

A voir et à revoir les indicateurs cités plus haut, se faire une idée claire sur une possible amélioration de la situation économique du pays est devenu un exercice difficile. Qu'il s'agisse de l'exécution du budget de l'Etat, de l'investissement ou du climat

d'affaires, c'est la confusion qui règne.

La réduction du déficit budgétaire ou de la balance commerciale ne riment pas avec croissance économique ou création de richesses. Les déclarations d'investissements ne correspondent pas à des réalisations alors que la communauté d'affaires nationale désemparée ne sait plus vers qui tourner de la tête face à un Etat qui s'est non seulement détourné d'elle mais qui a engagé avec elle une ère qui rappelle celle de la chasse aux sorcières de l'époque maccartista aux Etats-Unis.

Un Etat qui, au lieu de mettre au point des stratégies et des plans pour rassembler, rassurer et relancer l'économie se complaît dans des postures populistes qui séduisent pour l'instant une populace assoiffée du « sang des riches » se délectant des S17 mais jusqu'à quand ?

C'est la grande question d'autant plus que l'Etat, comme le signifie, encore une fois Hechmi Alaya « n'est pas (encore) en faillite mais il est en train de faillir progressivement à ses devoirs et obligations par manque de ressources financières » !

*Amel Bel Hadj Ali*

## Rationnement de l'eau

Le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources hydrauliques a décidé de proroger la décision en date du 29 mars 2023, relative à l'instauration d'un système de quotas conjoncturel et l'interdiction de certains usages de l'eau, jusqu'à nouvel ordre.

Selon une décision du ministre de l'Agriculture en date du 28 septembre 2023, cette prolongation du rationnement de l'eau, résulte de la succession des années de sécheresse et de la faiblesse des apports en eau dans les barrages, ce qui a impacté négativement, les réserves d'eau ayant baissé à un niveau sans précédent, mais aussi, l'alimentation des nappes souterraines dont le niveau a fortement régressé.

Le taux général de remplissage des barrages s'est situé à 27,3% au 14 septembre 2023, avec des taux de l'ordre de 32%, au nord, 11,3%, au centre et 6,8% au Cap-Bon, selon l'Observatoire national de l'Agriculture (ONAGRI).

Pour rappel, le ministère avait interdit, le 31 mars 2023, l'utilisation de l'eau potable, distribuée par la Sonede, pour l'agriculture, l'irrigation de zones vertes, le nettoyage des rues et des endroits publics et le lavage des véhicules. Ces mesures demeuraient en vigueur jusqu'au mois de septembre 2023.



## *Hausse significative des exportations de mines et de phosphates en 2023*

# +37,5%

**Les exportations des secteurs des mines, des phosphates et dérivés ont augmenté, à fin août 2023, de manière significative de 37,5% par rapport à la même période de l'année 2022, notamment vers les États-Unis, selon les données statistiques publiées, récemment, par l'Institut national des statistiques (INS).**

" Le secteur de l'énergie a enregistré, à fin août 2023, la plus forte croissance des exportations avec une augmentation de 79,3%, principalement tirée par les exportations de pétrole brut vers l'Italie " a précisé l'INS.

En outre, les exportations des industries manufacturières diverses et celles des industries agricoles et agroalimentaires ont

augmenté respectivement de 12,5%, et 3,9%.

Les indicateurs du secteur des phosphates ont enregistré une amélioration, notamment en ce qui concerne les exportations vers les marchés mondiaux avec la reprise d'un certain nombre des marchés (européens, asiatiques et latino-américains), outre l'entrée du marché turc.

La Compagnie des Phosphates de Gafsa (CPG) a assuré, vers le marché turc plusieurs chargements de phosphate commercial dont le dernier a été effectué, fin juillet 2023, de 33 mille tonnes.

La CPG œuvre à développer sa production et ses exportations. A Cet effet, la compagnie

a récemment dévoilé un programme d'exportation de 150 mille tonnes de phosphate vers plusieurs clients étrangers.

Elle avait annoncé récemment qu'une enveloppe d'investissement de 236 MD a été allouée, et ce, dans le cadre d'un programme décidé par le Conseil de la sécurité nationale, tenu en mai dernier, et consacré à l'examen du dossier de production du phosphate en Tunisie.

La CPG ambitionne à travers ces nouveaux investissements, qui seront réalisés entre les années 2023 et 2024, de renouveler 30% de sa flotte d'équipements d'extraction.





*Exportations vers l'Afrique subsaharienne*

## Prise en charge par l'Etat de 50% des primes d'assurances

Seulement une centaine d'entreprises tunisiennes ont bénéficié de la prise en charge par l'Etat d'un pourcentage des primes d'assurance à l'exportation vers les pays de l'Afrique subsaharienne, depuis octobre dernier, date de

l'entrée en vigueur du décret-loi n°2022-66 du 19 octobre 2022 relatif à cette mesure, selon le directeur technico-commercial de La Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur (COTUNACE), Nizar Bezzai.

Dans une déclaration à l'agence TAP en marge d'un séminaire sur " l'assurance-crédit export : pour exporter en toute sérénité " organisé par la chambre de commerce et d'industrie de Tunis (CCIT) en partenariat avec la COTUNACE, Bezzai a rappelé que



le décret-loi en question permet aux entreprises tunisiennes de bénéficier d'une prise en charge de 50% des primes d'assurances relatives aux contrats de l'assurance à l'exportation au sens de l'article 101 du code des assurances et relatives aux opérations d'exportations destinées au marché de l'Afrique subsaharienne.

"Cette mesure, qui prend fin le 31 octobre prochain, sera renouvelée pour une année et une étude est en cours pour évaluer son impact", a-t-il indiqué, estimant que peu d'entreprises y ont adhéré en raison de la crise mondiale.

En outre, Bezzai a fait savoir que plus de 340 entreprises tunisiennes sont assurées par la COTUNACE qui offre une panoplie de produits axés sur la prévention des risques, le recouvrement et l'indemnisation. S'exprimant à cette occasion, Mounir Mouakhar, président de la CCIT a appelé les entreprises tunisiennes à profiter des opportunités de l'ouverture des marchés européen, africain et arabe.

Il a essentiellement, mis l'accent sur l'importance du marché africain notamment après l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

Il a, en outre, assuré qu'à travers son réseau de chambres de commerce, la CCIT peut faciliter aux entreprises tunisiennes l'accès au marché africain qui est très prometteur.

" L'Afrique serait le moteur de croissance mondiale dans les prochaines années ", a-t-il dit.

Par ailleurs, Mouakhar a souligné l'importance de l'assurance pour pouvoir exporter en toute sécurité.

" Aujourd'hui les risques sont de plus en plus importants et il est vivement recommandé pour l'entreprise de bien s'assurer pour être plus performante ", a-t-il soutenu mettant l'accent sur l'importance du rôle de la COTUNACE dans la sécurisation des opérations d'export.

Le séminaire, auquel ont participé des responsables d'entreprises et des représentants d'institutions bancaires, vise à approfondir l'évaluation des risques de crédit à l'exportation et à protéger les entreprises tunisiennes contre les risques de non-paiement et l'interruption de marché d'origine commerciale ou non commerciale.

## Energie solaire

Une convention pour la réalisation d'un projet de production d'électricité à partir de l'énergie solaire photovoltaïque dans la région El Metbasta, au gouvernorat de kairouan, d'une capacité de 100 Mégawatts (MW) dans le cadre du régime de concession a été signée mardi, au palais du gouvernement à la Kasbah.

L'exécution de ce projet s'inscrit dans le cadre de l'appel d'offres des projets de production d'électricité en énergie renouvelable, à travers un premier lot visant une production d'une capacité 500 MW en énergie solaire photovoltaïque, dans le cadre des concessions, dans cinq gouvernorats. Il s'agit des gouvernorats de Tataouine (200MW), de Tozeur (50 MW), de Sidi Bouzid (50 MW), de Kairouan (100 MW) et de Gafsa (100 MW).

Le total des investissements du projet est estimé à près de 80 millions de dollars, soit l'équivalent de 250 millions de dinars, et les travaux seront lancés dans un mois. L'entrée en production du projet aura lieu au cours du dernier trimestre de 2024.



## Ooredoo et Xiaomi font entrer la Tunisie dans l'ère de la maison intelligente

“OOREDOO SMARTHOME BY XIOAMI” sonne aujourd’hui comme une nouvelle révolution technologique en Tunisie. En effet Ooredoo et Xiaomi lancent conjointement la première maison connectée chez un opérateur en Tunisie, au 1er étage de la boutique Ooredoo Habib Bourguiba, à Tunis.

Après le grand succès de « Ooredoo Night Run » dans ses deux éditions, une nouvelle collaboration entre Ooredoo et Xiaomi voit le jour avec toujours en ligne de mire, la promotion de la technologie au service du confort et du bien-être des tunisiens.

“OOREDOO SMARTHOME BY XIOAMI” vise aussi à démocratiser les nouvelles technologies dans le quotidien des tunisiens, car interagir avec les objets de la maison est non seulement possible aujourd’hui mais Ooredoo le rend accessible.

Smartphones, tablettes ou montres connectées, les produits

de maison connectée peuvent s'intégrer harmonieusement à cet écosystème via des caméras de sécurité, des ampoules intelligentes, des purificateurs d'air, des aspirateurs robotiques et bien d'autres. Cela permet de personnaliser votre maison intelligente en fonction de vos besoins.

Ooredoo, leader des télécommunications en Tunisie continue son innovation à travers ce genre de projet en utilisant ses solutions de connectivité et s'associe avec Xiaomi pour offrir la meilleure expérience au profit de tous les Tunisiens.

A cet effet, M. Mansoor Rashid Al-Khater CEO de Ooredoo Tunisie

s'est exprimé : « Notre objectif est de tirer parti de la connectivité entre les appareils intelligents pour enrichir et rationaliser les routines quotidiennes. Le lancement mondial de la maison connectée élargit nos services et permet aux utilisateurs de passer moins de temps sur les tâches ménagères et plus de temps à vivre le moment présent, et c'est notre objectif principal d'enrichir la vie numérique des gens. »

Cet espace unique en son genre sera dédié exclusivement aux accessoires Smart et la connectivité de OOREDOO (4G Box, Fibre, FixJdid, VDSL/ADSL) à travers la technologie et le savoir-faire infaillible de notre partenaire Xiaomi qui est réputé

pour offrir des produits de maison connectée à des prix compétitifs, ce qui les rend accessibles à un large éventail de consommateurs. « Le point fort de ce projet est de présenter aux fans de technologie les meilleurs produits pour la maison intelligente, et à des prix abordables. Les ingénieurs de ce projet espèrent que tout le monde pourra profiter d'une vie plus pratique et plus intelligente d'une manière plus naturelle et interactive. » a déclaré M. Sylvester Huang, directeur commercial de Xiaomi Tunisie

La maison intelligente séduit de plus en plus de monde aujourd'hui et ceci n'est plus simplement un rêve inaccessible, mais une réalité chez Ooredoo.



# BTK Bank dégage un résultat bénéficiaire pour la première fois depuis 2015



tenu le 14 septembre.

Le groupe bancaire, racheté à la fin de 2021 par le Groupe ELLOUMI (60%), revient cependant de loin puisqu'il n'avait plus affiché de bénéfices depuis l'année 2015 au terme de laquelle la BTK avait réalisé un gain de 8,3 millions de dinars.

Après cet épisode marquant, la banque avait retrouvé des couleurs. Pour rappel, le résultat de la banque avait basculé dans le rouge à partir de 2016, à cause de la détérioration de l'activité de la banque à la suite de la décision prise par le groupe bancaire français BPCE de céder sa participation dans le capital de la banque. La BTK avait été, par la suite, fortement impactée par un cruel manque de financement qui a sérieusement menacé la pérennité de la banque.

**La BTK Bank a affiché un exercice 2022 dans le vert, avec notamment plus de 7 millions de dinars de bénéfice net et ce, après six années de pertes consécutives. Cette performance s'explique par une amélioration de l'activité commerciale de la banque, de la couverture des risques et**

**l'entame de la mise en œuvre de nouveaux projets.**

C'est un soulagement pour les clients de la banque. La BTK Bank est revenue dans le vert en 2022 avec un bénéfice net de 7,6 millions de dinars, selon les états financiers audités et approuvés par le Conseil d'administration

**Un Produit Net Bancaire historique en 2022**

L'exercice 2022 a été marqué par la réalisation d'un Produit Net Bancaire (PNB) record pour la banque pour s'élever à 82,7 millions de dinars, contre 60,1 millions de dinars en 2021.

Cette hausse de 38% du PNB résulte essentiellement de l'augmentation des produits d'exploitation de la banque qui sont passés de 132,7 millions de dinars à 151,1 millions de dinars, entre décembre 2021 et décembre 2022, soit une croissance de 14%.

Du côté des charges d'exploitation, elles ont été parfaitement maîtrisées l'année dernière. Elles affichent, même, un repli de 6% par rapport à 2021 pour s'établir à 68,3 millions de dinars.

### **Un résultat d'exploitation excédentaire**

La banque a visiblement travaillé à améliorer la qualité de son portefeuille ce qui lui a permis de baisser sensiblement le coût du risque avec des dotations nettes en chute de 70% pour se situer à 9 millions de dinars, contre 29,4 millions en 2021.

Il est à préciser que les composantes qui pèsent sur le coût du risque de la banque depuis les derniers exercices sont relatives à l'impact du provisionnement additionnel expliqué par le poids historique des créances douteuses en classe 4 ainsi que la dotation sur le provisionnement collectif par suite du durcissement des

critères de calcul édictées par la BCT et ce, malgré l'amélioration du taux de migration enregistré par la BTK sur l'horizon de 5 ans. En tenant compte des frais de personnel de 44,6 millions de dinars (+9%) et des charges générales d'exploitation de 15,5 millions de dinars (-7%), le résultat d'exploitation ressort excédentaire de 8 millions de dinars, contre un résultat négatif de 12 millions de dinars en 2021.

### **Évolution de l'encours de crédits**

L'encours des crédits aux particuliers a atteint 600,5 millions de dinars au terme de l'exercice 2022, contre 598,6 millions de dinars une année auparavant, et ce, malgré un contexte difficile par lequel passe la banque en termes de ressources de financement.

Cet encours a poursuivi son accroissement au terme des huit premiers mois de l'année en cours pour atteindre 603,4 millions de dinars.

Du côté des entreprises, l'encours des crédits (de gestion d'investissement et par signature) accordés aux sociétés, au titre de l'exercice 2022, s'établit à 550 millions de dinars, contre 411,7 millions de dinars à fin décembre 2021, soit une envolée de 34%.

### **Ratios réglementaires**

Au terme de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la BTK Bank affiche un coefficient d'exploitation de 84% contre 102% en 2021 et 117% en 2020. La baisse continue de ce ratio confirme l'amélioration de la rentabilité de la banque à la suite de la réduction de ses charges.

Quant au ratio prudentiel de liquidité à court terme (LCR), il est passé de 171,4% en 2020 et 120,3% en 2021 à 125,6% en 2022. Tandis que le ratio prudentiel crédits/dépôts (LTD) s'établit à 112,75% à fin 2022, contre 121,6% en 2021 et 122% en 2020.

En outre, une baisse du niveau des créances douteuses a été observée en passant de 534,6 millions de dinars en 2020 à 385 millions de dinars à fin août 2023. Cette baisse a engendré une amélioration notable du taux CDL qui passe de 34% à fin décembre 2020 à 21,68% à fin juin dernier. Il va sans dire que le dispositif de surveillance des dossiers en anomalie mis en place par la BTK à travers les différents comités ont permis d'améliorer le taux de migration annuel des nouveaux douteux qui passent de 6,93% en 2018 à 3,3% en 2022 et 2,10% à fin juin 2023.

*Sfax*

## Inauguration de la première maison d'hôtes rurale pour la valorisation du patrimoine local des olives



l'élevage animal ", a indiqué à l'Agence TAP, le propriétaire du projet, Ali Fekih.

La maison d'hôtes offre également l'opportunité de faire immersion dans l'art culinaire traditionnel, notamment le salage et l'extraction des olives et la préparation de plats distinctifs de la région de Sfax, a-t-il expliqué.

En marge de la cérémonie d'inauguration, le commissaire régional du tourisme à Sfax, Fethi Zrida a souligné à la TAP que ce nouveau gîte sera inclus dans des étapes du circuit touristique " La Route culinaire de l'huile d'olive à Sfax " lancé par l'association Zitouna-Sfax.

A noter que le gouvernorat de Sfax compte 58 unités touristiques dont 40 hôtels classés, d'une capacité d'hébergement de 4171 lits, ainsi que de 98 agences de voyages et 8 restaurants touristiques.

La première maison d'hôtes rurale pour la valorisation du patrimoine local des oliviers et les produits qui y sont issus, a été inaugurée, mercredi soir à Sfax, en concrétisation à l'orientation du secteur vers un tourisme alternatif durable.

Baptisé " Henchir El-Fekih " (Gites Feki), le projet a consisté à

la transformation d'une ancienne demeure, sertie au milieu d'une oliveraie située à 15 kilomètres au sud de la ville de Sfax, en un gîte rural pittoresque d'une capacité de 14 lits.

" Les pensionnaires de la résidence pourront observer de près plusieurs activités agricoles biologiques tels que la production et la cueillette des olives et

## THE WUR 2024

# L'Université de Tunis El Manar dans le classement des meilleures Universités au monde



**Selon les derniers résultats du classement "Times Higher Education : World University Rankings 2024", publiés récemment, l'Université de Tunis El Manar a atteint des positions de premier plan dans le paysage mondial de l'enseignement supérieur. Elle se classe parmi les 801 meilleures universités au monde, se plaçant ainsi en première position en Tunisie et dans toute la région du Maghreb.**

Le classement mondial des universités du Times Higher Education pour l'année 2024 a évalué un total de 1904 universités réparties dans 108

pays et régions. Cette année, le THE s'est appuyé sur une nouvelle méthodologie appelée "World University Rankings (WUR)", qui prend en compte 18 indicateurs soigneusement calibrés pour évaluer la performance d'une institution dans cinq domaines clés : l'enseignement, l'environnement de recherche, la qualité de la recherche, l'interaction avec l'industrie et les perspectives internationales.

Dans le cadre de ce classement, l'Université de Tunis El Manar a réalisé des performances exceptionnelles dans les domaines suivants :

- La qualité de l'enseignement

: elle se positionne dans le top 258 des meilleures universités au monde.

- L'ouverture internationale: elle est classée dans le top 788, soulignant son engagement envers l'internationalisation de l'éducation.
- L'environnement de recherche : elle occupe la 815e place avec d'excellents scores dans les catégories de l'influence et de l'excellence en recherche.

La collaboration avec l'industrie et les citations de brevets : l'UTM se distingue dans le top 817, mettant en avant son impact dans le monde de l'industrie et de la recherche.

Ces résultats exceptionnels sont le fruit du travail acharné de l'ensemble de la communauté universitaire, y compris les dirigeants, les collaborateurs, les enseignants-chercheurs, les chercheurs, les doctorants, les étudiants, ainsi que les cadres et agents administratifs.





*Projet «Education Financière sur les services financiers digitaux»*

## Formation de plus de 9000 personnes

**Le projet " Education financière sur les services financiers digitaux (SFD) en Tunisie " a permis à ce jour de former plus de 9000 mille personnes, dont 73% de femmes sur les concepts clés et les usages liés aux SFD, selon des données présentés vendredi, lors de l'atelier de clôture de ce projet tenu à Tunis.**

Piloté par l'Observatoire d'Inclusion Financière (OIF) et mis en œuvre par le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (CAWTAR), le projet a également, contribué à créer un réseau national de 25 ambassadeurs et ambassadrices d'éducation financière chargés d'assurer la diffusion des connaissances et des bonnes pratiques au niveau régional.

Il a également permis la création d'une plateforme gratuite d'éducation financière. Ayant démarré en 2022, le projet Education financière sur les SFD s'inscrit dans le cadre du projet " Inclusion Financière en Tunisie (IFT) est porté par l'Agence Allemande de Coopération Internationale (GIZ) en collaboration avec le ministère des Finances.



## Nomination

Dans sa séance du 25 septembre 2023, le conseil d'administration de la SFBT a approuvé la nomination M. Mustapha Abdelmoula, en tant que nouveau président du conseil d'administration et de M. Elyes Fakhfakh en tant que nouveau directeur général. Cette nouvelle gouvernance permettra d'assurer une continuité certaine dans le management du leader historique de l'industrie agroalimentaire tunisienne.

Avant d'occuper le poste de chef de gouvernement et plusieurs postes ministériels (Finance, Tourisme), M. Elyes Fakhfakh, ingénieur de formation, diplômé de l'ENIS et de l'INSA Lyon, titulaire d'un Mastère en Management de l'université Paris-Saclay, s'est forgé une riche expérience dans le secteur privé. M. Fakhfakh a occupé de nombreuses responsabilités au sein de multinationales tant en France qu'en Espagne, et a assuré la direction générale de la société Cotrel, l'une des sociétés industrielles totalement exportatrices, leader en Tunisie. Durant sa carrière dans le secteur privé, M. FAKHFAKH a également été à l'origine de la création de plusieurs sociétés dans divers domaines.

Ciblant principalement les femmes économiquement actives, à faibles revenus et issues des zones rurales et péri-urbaines, ce projet a pour objectif d'instaurer une culture financière " accessible ", " inclusive " et " équitable " en Tunisie. S'inscrivant dans le droit fil du " programme national d'éducation financière 2023-2027 " initié par l'OIF, le projet a été développé dans le but de fournir plus de possibilités et d'opportunités pour les femmes, afin qu'elles puissent accéder à des connaissances et des outils de soutien en matière de littératie et d'éducation financière.

### **Le projet de loi relatif à l'inclusion financière prochainement soumis à l'ARP**

Lors de l'atelier de clôture du projet, le gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), Marouane Abassi a déploré le manque d'inclusion financière en Tunisie, rappelant que plus de 60% des ménages n'ont pas accès aux services financiers. " Il est impératif par conséquent de mettre en place des mécanismes afin de renforcer l'inclusion numérique des Tunisiens, notamment, à travers l'éducation financière a-t-il déclaré soulignant l'intérêt de ce projet.

Et de souligner le rôle important des ambassadeurs d'éducation financière dont la mission est

de sensibiliser la population notamment, rurale à l'importance des services financiers digitaux comme le portefeuille électronique lancé par le ministère des Technologies de la Communication.

Le gouverneur de la BCT a, par ailleurs, indiqué que le projet de loi relatif à l'inclusion financière sera prochainement soumis à l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP).

S'appuyant sur une étude réalisée par le ministère des Finances et la GIZ en 2022, Jacqueline Groth, Représentante de la coopération allemande en Tunisie a fait remarquer que le taux d'accès à une institution financière formelle s'élève à 54% dans les zones rurales et péri-urbaines, tandis qu'il est de l'ordre de 63% dans l'ensemble du pays.

Selon elle, la Tunisie dispose de plusieurs atouts lui permettant de renforcer son inclusion financière digitale, citant à cet égard, la pénétration d'internet et de téléphonie mobile ainsi que l'écosystème de fintechs très dynamique.

Elle a, dans ce contexte, souligné que le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) soutiendra une nouvelle phase de ce projet qui débutera l'année prochaine.

## Devises, Taux, Indicateurs

### Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

03/10/2023

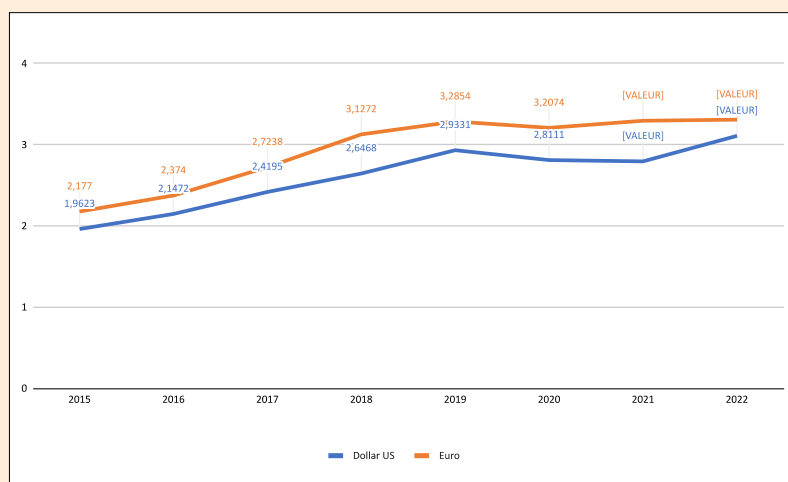
| MONNAIE         | SIGLE | UNITÉ | VALEUR  |
|-----------------|-------|-------|---------|
| DINAR ALGÉRIEN  | DZD   | 10    | 0,2316  |
| DOLLAR CANADIEN | CAD   | 1     | 2,3260  |
| DOLLAR DES USA  | USD   | 1     | 3,1880  |
| LIVRE STERLING  | GBP   | 1     | 3,8626  |
| YEN JAPONAIS    | JPY   | 1000  | 21,2963 |
| DIRHAM MAROCAIN | MAD   | 10    | 3,0919  |
| FRANC SUISSE    | CHF   | 10    | 34,6617 |
| EURO            | EUR   | 1     | 3,3474  |
| DINAR LIBYEN    | LYD   | 1     | 0,6527  |
| Yuan Chinois    | CNY   | 1     | 0,4371  |

### Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

| PERIODE | USD    | EUR    |
|---------|--------|--------|
| 3 MOIS  | 3,2298 | 3,3952 |
| 6 MOIS  | 3,2656 | 3,4502 |

### Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)  
2015 - 2022



**7,99%**  
TMM  
04/10/2023

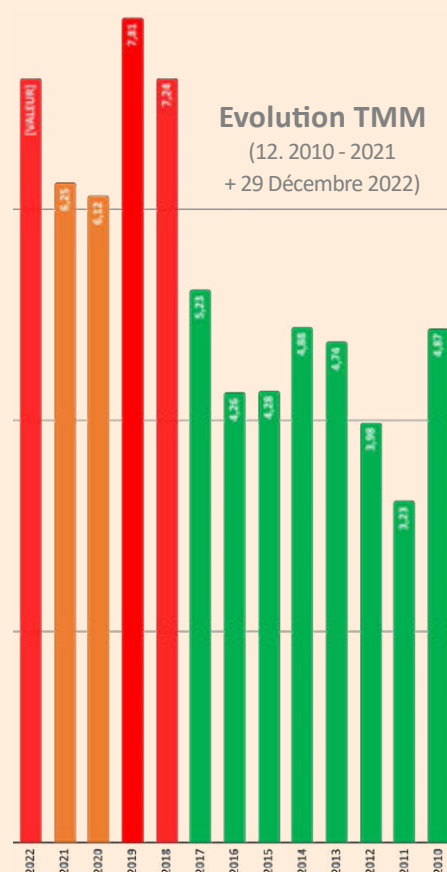
**8,00%**  
TID  
04/10/2023

**8,00%**  
TMM  
Aout 2022

**7,00%**  
TRE  
Juillet 2023

**26,419**  
Milliard  
Avoirs en devise  
04/10/2023

**118**  
Jours  
d'importations  
04/10/2023





## *Semaine boursière*

# le secteur bancaire plombe le Tunindex

**L'hémorragie se poursuit pour le Tunindex et ce, pour la troisième semaine de suite. Plombé principalement par le secteur bancaire, l'indice vedette est en baisse de 0,5% à 8458,4 points. Le marché réduit, ainsi, sa performance annuelle à +4,3%. En l'absence de transactions de bloc et sur une semaine écourtée d'une séance, les échanges ont été faibles.**

Selon l'intermédiaire en bourse Tunisie-valeurs, quelques 11 MDT ont été échangés sur le marché, soit une moyenne quotidienne de 2,8 MDT

### **Analyse des valeurs**

Sur sa lancée, le titre SOTEMAIL continue à chapeauter le palmarès de la cote et ce, pour la deuxième semaine consécutive. L'action de la filiale du Groupe

SOMOCER s'est envolée de 18,3% à 3,230Dt, dans un flux anémique de 3 mille dinars.

Le titre Placements de Tunisie est relativement retourné dans le viseur des investisseurs sur la semaine écoulée. L'action de la société d'investissement a inscrit une avancée de 4,5% à 44,410Dt, en générant des capitaux de 321 mille dinars. La SICAF affiche, depuis le début de l'année en cours, un beau parcours boursier avec une performance de +16,1%.

UADH a été la valeur la plus sanctionnée par les investisseurs sur la semaine. L'action du holding du pôle automobile du Groupe LOUKIL a chuté de 16% à 0,210Dt. La valeur a brassé de maigres volumes de 20 mille dinars sur la semaine.

Tunisair a figuré parmi les plus grands perdants de la semaine.

Transigée à hauteur de 9 mille dinars, l'action du transporteur national a reculé de 4,9% à 0,390Dt.

Valeur la plus recherchée de la semaine, SFBT a alimenté le marché avec des échanges de 2,7MDt. Le titre a grignoté 0,9% sur la semaine, terminant à 12,610Dt.

L'hémorragie se poursuit pour le Tunindex et ce, pour la troisième semaine de suite. Plombé principalement par le secteur bancaire, l'indice vedette a trébuché de 0,5% à 8458,4 points. Le marché réduit, ainsi, sa performance annuelle à +4,3%.

En l'absence de transactions de bloc et sur une semaine écourtée d'une séance, les échanges ont été faibles. Quelques 11MDt ont été transigés sur le marché, soit une moyenne quotidienne de 2,8MDt.

# Tunindex

## 8 458,43

Var. Année **4,30 %**  
25/09/2023

# Tunindex 20

## 3 696,94

Var. Année **2,92 %**  
25/09/2023Volume semaine **27,700** Million DTCapitalisation **25,05** Milliard DTPER marché **9,66**  
(Aout)

## INDICES SECTORIELS

| Code ICB    |   | INDICE          | Var An        |
|-------------|---|-----------------|---------------|
| <b>8000</b> | <b>Sociétés Financières</b>             | <b>6 219,00</b> | <b>7,56%</b>  |
| 8300        | Banques                                 | 5 770,46        | 6,67%         |
| 8500        | Assurances                              | 13 792,21       | 3,52%         |
| 8700        | Services Financiers                     | 9 032,98        | 31,38%        |
| <b>5000</b> | <b>Services aux Consommateurs</b>       | <b>2 950,06</b> | <b>-0,33%</b> |
| 5300        | Distribution                            | 4 647,81        | -0,33%        |
| <b>3000</b> | <b>Biens de Consommations</b>           | <b>7 002,60</b> | <b>-6,06%</b> |
| 3500        | Agro-Alimentaire et Boissons            | 8 701,71        | -4,16%        |
| 3700        | Produits Ménagers et de Soins Personnel | 2 171,37        | -11,11%       |
| <b>2000</b> | <b>Industries</b>                       | <b>1 671,18</b> | <b>13,13%</b> |
| 2300        | Batiment et Matériaux de Constructions  | 724,28          | 1,94%         |
| <b>1000</b> | <b>Matériaux de Base</b>                | <b>3 891,82</b> | <b>-2,43%</b> |

## + FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

|                 | CLÔTURE | VAR. Hebdo |
|-----------------|---------|------------|
| SPEMAIL         | 3,230   | 13,33%     |
| PLAC.TSIE SICAF | 46,400  | 9,18%      |
| BEST LEASE      | 2,190   | 8,96%      |
| OFFICEPLAST     | 1,200   | 7,14%      |
| SERVICOM        | 0,200   | 5,26%      |

## + FORTES BAISES DE LA SEMAINE

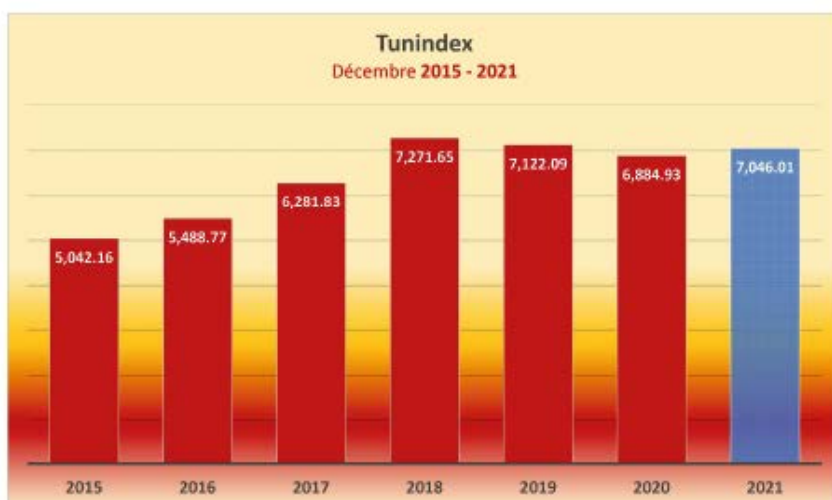
|            | CLÔTURE | VAR. Hebdo |
|------------|---------|------------|
| UADH       | 0,210   | -12,50%    |
| GIF-FILTER | 0,370   | -9,76%     |
| BTE-ADP    | 4,980   | -5,86%     |
| TUNISAIR   | 0,390   | -4,88%     |
| BH BANK    | 10,870  | -4,65%     |

## + FORTES BAISES DE L'ANNEE

|                    | CLÔTURE | VAR. Hebdo |
|--------------------|---------|------------|
| CIMENTS DE BIZERTE | 0,890   | -49,16%    |
| AETECH             | 0,420   | -48,78%    |
| EURO-CYCLES        | 13,300  | -48,25%    |
| UADH               | 0,210   | -46,15%    |
| SMART TUNISIE      | 15,000  | -38,02%    |

## + FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

|            | CLÔTURE | VAR. AN |
|------------|---------|---------|
| AMEN BANK  | 39,000  | 48,85%  |
| BH LEASING | 2,960   | 44,39%  |
| SOTUVER    | 12,300  | 41,38%  |
| SOPAT      | 2,030   | 40,97%  |
| SIPHAT     | 5,580   | 35,77%  |



# COTATIONS

| Titres                            | Nominal | Titres admis | Clôture       |                    | 29/09/2022    | Variation Hebdo | Variation Année | Capitalisation (MDT) |
|-----------------------------------|---------|--------------|---------------|--------------------|---------------|-----------------|-----------------|----------------------|
|                                   |         |              | Décembre 2021 | Semaine précédente | De la semaine |                 |                 |                      |
| <b>SOCIETES FINANCIERES</b>       |         |              |               |                    |               |                 |                 | <b>12 390,661</b>    |
| <b>BANQUES</b>                    |         |              |               |                    |               |                 |                 | <b>10 283,285</b>    |
| Amen Bank                         | 5       | 26 481 000   | 26,200        | 38,900             | 39,000        | 0,26%           | 48,85%          | 1 032,759            |
| ATB                               | 1       | 100 000 000  | 2,890         | 3,330              | 3,170         | -4,80%          | 9,69%           | 317,000              |
| BH Bank                           | 5       | 47 600 000   | 13,560        | 11,400             | 10,870        | -4,65%          | -19,84%         | 517,412              |
| BIAT                              | 5       | 35 700 000   | 88,000        | 88,040             | 88,000        | -0,05%          | 0,00%           | 3 141,600            |
| BNA                               | 5       | 64 000 000   | 8,790         | 7,370              | 7,190         | -2,44%          | -18,20%         | 460,160              |
| Banque de Tunisie                 | 1       | 225 000 000  | 5,180         | 5,240              | 5,140         | -1,91%          | -0,77%          | 1 156,500            |
| BTE (ADP)                         | 20      | 1 000 000    | 6,350         | 5,290              | 4,980         | -5,86%          | -21,57%         | 4,980                |
| STB                               | 5       | 155 375 000  | 3,800         | 3,580              | 3,550         | -0,84%          | -6,58%          | 551,581              |
| Attijari Bank                     | 5       | 40 741 997   | 37,000        | 41,500             | 41,350        | -0,36%          | 11,76%          | 1 684,682            |
| UBCI                              | 5       | 20 001 529   | 22,000        | 20,500             | 20,500        | 0,00%           | -6,82%          | 410,031              |
| UIB                               | 5       | 32 560 000   | 24,000        | 22,800             | 23,000        | 0,88%           | -4,17%          | 748,880              |
| Wifack Bank                       | 5       | 30 000 000   | 7,400         | 8,500              | 8,590         | 1,06%           | 16,08%          | 257,700              |
| <b>ASSURANCES</b>                 |         |              |               |                    |               |                 |                 | <b>1 291,684</b>     |
| ASTREE                            | 5       | 6 000 000    | 52,000        | 47,400             | 47,300        | -0,21%          | -9,04%          | 283,800              |
| BH Assurances                     | 5       | 2 660 000    | 50,000        | 48,750             | 48,750        | 0,00%           | -2,50%          | 129,675              |
| STAR                              | 10      | 2 307 693    | 154,000       | 160,000            | 161,000       | 0,63%           | 4,55%           | 371,539              |
| Tunis RE                          | 5       | 20 000 000   | 6,990         | 6,280              | 6,270         | -0,16%          | -10,30%         | 125,400              |
| Assur. MAGHREBIA                  | 10      | 4 500 000    | 56,000        | 56,070             | 56,060        | -0,02%          | 0,11%           | 252,270              |
| MAGHREBIA Vie                     | 1       | 20 000 000   | 6,200         | 6,470              | 6,450         | -0,31%          | 4,03%           | 129,000              |
| <b>LEASING</b>                    |         |              |               |                    |               |                 |                 | <b>539,313</b>       |
| ATL                               | 1       | 32 500 000   | 3,000         | 3,890              | 3,800         | -2,31%          | 26,67%          | 123,500              |
| BH Leasing                        | 5       | 7 000 000    | 2,050         | 3,070              | 2,960         | -3,58%          | 44,39%          | 20,720               |
| Best Lease                        | 1       | 30 000 000   | 2,380         | 2,010              | 2,190         | 8,96%           | -7,98%          | 65,700               |
| CIL                               | 5       | 5 000 000    | 19,500        | 20,010             | 20,010        | 0,00%           | 2,62%           | 100,050              |
| Hannibal Lease                    | 5       | 11 000 000   | 4,400         | 4,990              | 4,940         | -1,00%          | 12,27%          | 54,340               |
| Attijari Leasing                  | 10      | 2 750 000    | 13,700        | 16,510             | 16,510        | 0,00%           | 20,51%          | 45,403               |
| Tunisie Leasing Fact              | 5       | 10 800 000   | 9,050         | 12,000             | 12,000        | 0,00%           | 32,60%          | 129,600              |
| <b>SOCIETES D'INVESTISSEMENTS</b> |         |              |               |                    |               |                 |                 | <b>276,380</b>       |
| PL. TSIE Sicaf                    | 10      | 1 000 000    | 42,110        | 42,500             | 46,400        | 9,18%           | 10,19%          | 46,400               |
| SPDIT Sicaf                       | 1       | 28 000 000   | 7,610         | 8,000              | 8,000         | 0,00%           | 5,12%           | 224,000              |
| Tuninvest Sicar                   | 1       | 966 000      | 8,430         | 6,480              | 6,190         | -4,48%          | -26,57%         | 5,980                |
| <b>INDUSTRIES</b>                 |         |              |               |                    |               |                 |                 | <b>9 123,413</b>     |
| <b>HOLDING</b>                    |         |              |               |                    |               |                 |                 | <b>1 702,409</b>     |
| OneTech Holding                   | 1       | 53 600 000   | 7,050         | 8,600              | 8,690         | 1,05%           | 23,26%          | 465,784              |
| Poulina GH                        | 1       | 180 003 600  | 8,780         | 7,000              | 6,870         | -1,86%          | -21,75%         | 1 236,625            |
| <b>AGRO-ALIMENTAIRE</b>           |         |              |               |                    |               |                 |                 | <b>4 016,432</b>     |
| CEREALIS                          | 1       | 4 888 889    | 13,300        | 13,300             | 13,300        | 0,00%           | 0,00%           | 65,022               |
| Delice Holding                    | 10      | 54 907 262   | 12,880        | 12,800             | 12,600        | -1,56%          | -2,17%          | 691,832              |
| LAND'OR                           | 1       | 11 226 376   | 6,160         | 5,640              | 5,500         | -2,48%          | -10,71%         | 61,745               |
| SFBT                              | 1       | 247 500 000  | 13,490        | 12,500             | 12,610        | 0,88%           | -6,52%          | 3 120,975            |
| SOPAT                             | 1       | 37 861 250   | 1,440         | 2,030              | 2,030         | 0,00%           | 40,97%          | 76,858               |
| <b>PHARMACEUTIQUE</b>             |         |              |               |                    |               |                 |                 | <b>256,444</b>       |
| ADWYA                             | 1       |              |               |                    |               |                 |                 | 0,000                |
| SIPHAT                            | 5       | 1 800 000    | 4,110         | 5,570              | 5,580         | 0,18%           | 35,77%          | 10,044               |
| UNIMED                            | 1       | 32 000 000   | 7,120         | 7,780              | 7,700         | -1,03%          | 8,15%           | 246,400              |
| <b>COMPOSANTS AUTOMOBILE</b>      |         |              |               |                    |               |                 |                 | <b>41,233</b>        |
| ASSAD                             | 1       | 12 000 000   | 1,090         | 0,850              | 0,810         | -4,71%          | -25,69%         | 9,720                |
| GIF-FILTER                        | 1       | 10 536 994   | 0,400         | 0,410              | 0,370         | -9,76%          | -7,50%          | 3,899                |
| STEQ                              | 5       | 1 400 000    | 6,500         | 6,500              | 6,500         | 0,00%           | 0,00%           | 9,100                |
| STIP                              | 3       | 4 207 824    | 4,000         | 4,300              | 4,400         | 2,33%           | 10,00%          | 18,514               |

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

# COTATIONS

| Titres                                       | Nominal | Titres admis | Clôture       |                    |                             | Variation Hebdo | Variation Année | Capitalisation (MDT) |
|--|---------|--------------|---------------|--------------------|-----------------------------|-----------------|-----------------|----------------------|
|  |         |              | Décembre 2021 | Semaine précédente | 29/09/2022<br>De la semaine |                 |                 |                      |
| <b>CIMENTIER</b>                             |         |              |               |                    |                             |                 |                 | <b>747,069</b>       |
| Carthage Cement                              | 1       | 343 624 940  | 1,900         | 2,080              | 2,060                       | -0,96%          | 8,42%           | 707,867              |
| Ciments de Bizerte                           | 1       | 44 047 290   | 1,750         | 0,890              | 0,890                       | 0,00%           | -49,14%         | 39,202               |
| <b>CHIMIE</b>                                |         |              |               |                    |                             |                 |                 | <b>352,543</b>       |
| Air Liquide                                  | 25      | 1 637 504    | 88,000        | 86,000             | 86,000                      | 0,00%           | -2,27%          | 140,825              |
| ALKIMIA                                      | 10      | 1 947 253    | 35,530        | 30,000             | 30,000                      | 0,00%           | -15,56%         | 58,418               |
| ICF  | 10      | 2 100 000    | 90,050        | 74,800             | 73,000                      | -2,41%          | -18,93%         | 153,300              |
| <b>INDUSTRIES DIVERSES</b>                   |         |              |               |                    |                             |                 |                 | <b>1 864,891</b>     |
| AMS  | 5       | 6 577 192    | 0,880         | 0,850              | 0,850                       | 0,00%           | -3,41%          | 5,591                |
| Euro-Cycle                                   | 1       | 8 910 000    | 25,700        | 13,400             | 13,300                      | -0,75%          | -48,25%         | 118,503              |
| MPBS   | 2       | 10 334 430   | 4,750         | 4,500              | 4,500                       | 0,00%           | -5,26%          | 46,505               |
| New Body Line                                | 1       | 4 250 400    | 4,980         | 4,980              | 4,900                       | -1,61%          | -1,61%          | 20,827               |
| Office PLAST                                 | 1       | 11 440 931   | 1,530         | 1,120              | 1,200                       | 7,14%           | -21,57%         | 13,729               |
| SAH Lilas                                    | 1       | 65 345 762   | 9,100         | 8,300              | 8,400                       | 1,20%           | -7,69%          | 548,904              |
| Atelier Meubles Int                          | 1       | 5 561 635    | 2,800         | 3,680              | 3,700                       | 0,54%           | 32,14%          | 20,578               |
| SIAME  | 1       | 15 444 000   | 3,830         | 3,490              | 3,550                       | 1,72%           | -7,31%          | 54,826               |
| SANIMED                                      | 1,109   | 12 400 000   | 1,710         | 1,890              | 1,890                       | 0,00%           | 10,53%          | 23,436               |
| SOMOCER                                      | 1       | 40 656 000   | 0,850         | 0,730              | 0,730                       | 0,00%           | -14,12%         | 29,679               |
| SOTEMAIL                                     | 1       | 34 513 514   | 3,400         | 2,850              | 3,230                       | 13,33%          | -5,00%          | 111,479              |
| SOTUVER                                      | 1       | 33 215 325   | 8,700         | 12,440             | 12,300                      | -1,13%          | 41,38%          | 408,548              |
| SOTIPAPIER                                   | 1,09    | 27 941 666   | 6,680         | 5,450              | 5,400                       | -0,92%          | -19,16%         | 150,885              |
| SOTRAPIL                                     | 5       | 4 138 200    | 12,410        | 14,870             | 15,200                      | 2,22%           | 22,48%          | 62,901               |
| TPR  | 1       | 50 000 000   | 4,160         | 4,960              | 4,970                       | 0,20%           | 19,47%          | 248,500              |
| <b>IMMOBILIER</b>                            |         |              |               |                    |                             |                 |                 | <b>66,126</b>        |
| SIMPAR                                       | 5       | 1 100 000    | 35,000        | 35,000             | 35,000                      | 0,00%           | 0,00%           | 38,500               |
| SITS   | 1       | 15 600 000   | 1,860         | 1,410              | 1,350                       | -4,26%          | -27,42%         | 21,060               |
| ESSOUKNA                                     | 1       | 5 050 500    | 2,000         | 1,350              | 1,300                       | -3,70%          | -35,00%         | 6,566                |
| <b>TECHNOLOGIE</b>                           |         |              |               |                    |                             |                 |                 | <b>76,266</b>        |
| AETECH                                       | 1       | 2 223 334    | 0,820         | 0,430              | 0,420                       | -2,33%          | -48,78%         | 0,934                |
| TELNET Holding                               | 1       | 12 130 800   | 7,680         | 6,060              | 6,210                       | 2,48%           | -19,14%         | 75,332               |
| <b>SERVICES</b>                              |         |              |               |                    |                             |                 |                 | <b>1 372,536</b>     |
| <b>DISTRIBUTION AUTOMOBILE</b>               |         |              |               |                    |                             |                 |                 | <b>822,910</b>       |
| ARTES  | 1       | 38 250 000   | 5,190         | 5,800              | 5,800                       | 0,00%           | 11,75%          | 221,850              |
| CITY CARS                                    | 1       | 18 000 000   | 10,700        | 12,490             | 12,250                      | -1,92%          | 14,49%          | 220,500              |
| ENNAKL Automobile                            | 1       | 30 000 000   | 12,540        | 11,370             | 10,980                      | -3,43%          | -12,44%         | 329,400              |
| UADH   | 1       | 36 953 847   | 0,390         | 0,240              | 0,210                       | -12,50%         | -46,15%         | 7,760                |
| STA  | 1       | 2 000 000    | 24,670        | 21,980             | 21,700                      | -1,27%          | -12,04%         | 43,400               |
| <b>AUTRES SERVICES</b>                       |         |              |               |                    |                             |                 |                 | <b>163,517</b>       |
| CELLCOM                                      | 1       | 4 461 532    | 3,400         | 2,180              | 2,180                       | 0,00%           | -35,88%         | 9,726                |
| ELECTROSTAR                                  | 2       | 10 287 556   | 0,290         | 0,320              | 0,320                       | 0,00%           | 10,34%          | 3,292                |
| MIP  | 1       | 4 398 937    | 0,120         | 0,140              | 0,140                       | 0,00%           | 16,67%          | 0,616                |
| TUNISAIR                                     | 1       | 106 199 280  | 0,480         | 0,410              | 0,390                       | -4,88%          | -18,75%         | 41,418               |
| SMART Tunisie                                | 5       | 7 231 031    | 24,200        | 15,000             | 15,000                      | 0,00%           | -38,02%         | 108,465              |
| <b>TELECOMMUNICATIONS</b>                    |         |              |               |                    |                             |                 |                 | <b>83,715</b>        |
| SERVICOM                                     | 1       | 11 874 000   | 0,210         | 0,190              | 0,200                       | 5,26%           | -4,76%          | 2,375                |
| SOTETEL                                      | 5       | 4 636 800    | 2,940         | 3,800              | 3,800                       | 0,00%           | 29,25%          | 17,620               |
| Tawasol GH                                   | 1       | 108 000 000  | 0,600         | 0,590              | 0,590                       | 0,00%           | -1,67%          | 63,720               |
| <b>DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION</b> |         |              |               |                    |                             |                 |                 | <b>302,394</b>       |
| Sotumag                                      | 1       | 13 200 000   | 5,120         | 4,860              | 4,860                       | 0,00%           | -5,08%          | 64,152               |
| Magasin General                              | 1       | 11 481 250   | 10,960        | 11,480             | 11,480                      | 0,00%           | 4,74%           | 131,805              |
| Monoprix                                     | 2       | 19 969 372   | 6,100         | 5,360              | 5,330                       | -0,56%          | -12,62%         | 106,437              |
| <i>(Données fournis à titre indicatif)</i>   |         |              |               |                    |                             |                 |                 | <b>22 886,609</b>    |
| source: BVMT                                 |         |              |               |                    |                             |                 |                 |                      |

*Loi de Finances 2024*

# les grandes orientations et les principales mesures présentées



honorer ses engagements. D'après Nemsia, l'Etat prend en considération les répercussions de ces crises sur l'économie tunisienne, les personnes et les sociétés économiques.

A cet effet, les autorités œuvrent à éviter de concevoir des impôts supplémentaires, à améliorer le pouvoir d'achat des citoyens, à encourager la création de petites et moyennes entreprises et à soutenir les secteurs prioritaires.

Les membres du Conseil ont présenté, à leur tour, des propositions complémentaires au projet de LF 2024, ayant trait à l'impulsion de l'investissement, et au soutien d'un nombre de secteurs économiques. Ils ont salué, en outre, les mesures proposées, dans le but de limiter la pression fiscale. Il convient de noter que la composition du Conseil National de Fiscalité a été élargie en réponse à la demande de plusieurs organisations et organismes nationaux, afin de renforcer la dimension participative au sein de cette entité.

Les grandes orientations et les principales mesures de la Loi de Finances 2024 (LF 2024) ont été présentées lors des travaux du Conseil National de la Fiscalité, tenu, mardi, au siège du ministère des Finances. Celles-ci se rapportant notamment à la poursuite du soutien à l'entreprise économique, l'impulsion de l'investissement, l'appui de l'économie verte et de développement durable, la lutte contre l'évasion fiscale, et la mise en place davantage de garanties au profit des contribuables.

La ministre de Finances, Sihem Boughdiri Nemsia, a donné, à cette occasion, un aperçu sur les principaux indicateurs économiques, à l'échelle nationale et internationale, faisant état de l'existence, toujours, de pressions sur les finances publiques en raison des crises persistantes que connaît le monde.

Elle a fait savoir, dans ce cadre, que l'Etat ne cesse de déployer des efforts pour maîtriser les équilibres financiers et





*Développement durable*

## La Méditerranée au cœur de la gestion de l'eau

**Mettre en place une stratégie macro-régionale pour la Méditerranée, qui aura pour vocation de coordonner les actions menées à différentes échelles en réponse aux défis dont la préservation et la gestion de la ressource en eau a été l'un des objectifs de la 6ème édition de "Méditerranée du Futur" un rendez-vous mondial, organisé le 22 septembre à Marseille, à l'occasion des Rencontres méditerranéennes (du 16 au 23 septembre 2023).**

Ce rendez-vous a mis l'accent cette année sur l'objectif de

développement durable n°6 qui consiste à garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.

L'objectif recherché est de faire intervenir les acteurs publics et privés reconnus sur le plan euro-méditerranéen et international, dont des acteurs de la Tunisie, pour leur contribution à la réflexion sur la thématique de l'eau, sur la définition et la mise en œuvre de solutions innovantes et ambitieuses en Méditerranée.

Trente-six délégations de 36 régions du pourtour

méditerranéen ont été présentes à ce rendez-vous pour penser l'adaptation au changement climatique par le prisme de l'eau. Le bassin méditerranéen est la première destination touristique, un territoire fortement peuplé et vulnérable au réchauffement climatique et à la sécheresse. Les défis sont donc nombreux et concernent 250 millions d'habitants, dont la moitié se trouve dans l'Union Européenne. La création d'une stratégie macro-régionale est une manière de définir un cadre opérationnel pour faire face à des enjeux qui dépassent les cadres nationaux, et notamment ceux liés à l'eau.



*Gériatrie en Tunisie*

## Une spécialité marginalisée

**La spécialité de gériatrie est marginalisée en Tunisie et connaît plusieurs difficultés concernant notamment, la prise en charge des personnes âgées, selon des médecins gériatres**

**participant vendredi, aux 2èmes rencontres tunisiennes de gériatrie organisées par la société tunisienne de gériatrie et de gérontologie (STGG) sur le thème "Fragilité de la personne âgée".**

La présidente de la STGG Imen Ksontini a indiqué que la Tunisie connaît un vieillissement de la population avec 11,4% de personnes âgées de plus de 60 ans qui devrait atteindre 18% en 2030, appelant à la nécessité

d'améliorer la qualité de la prise en charge des personnes âgées et de traiter ce dossier en priorité. Desoncôté, Dr Maha Ben Maalem Hachicha secrétaire générale de la STGG a indiqué dans une déclaration à la TAP en marge de ces deuxièmes rencontres de gériatrie qui se poursuivent durant deux jours, que la gériatrie n'est pas enseignée comme une spécialité à part entière en Tunisie car il s'agit d'une simple formation, délivrée aux médecins quel que soit leurs spécialités.

Elle a signalé l'absence des services de gériatrie dans les hôpitaux publics et les cliniques privées malgré les spécificités de la prise en charge des

personnes âgées qui nécessite des équipements adaptés à leur fragilité physique et sanitaire.

Dr Hachicha a déploré l'insuffisance du personnel paramédical qualifié et formé dans ce domaine, la non-publication des textes réglementant les conditions d'hospitalisation des personnes âgées à domicile, privant cette catégorie de personnes de la couverture sociale et de la prise en charge des frais d'hospitalisation par la CNAM.

Par ailleurs, le gériatre Nizar Ktari a critiqué l'absence d'un carnet de vaccin pour les personnes âgées et le non renouvellement

de la vaccination d'une façon périodique contre un nombre de maladies ce qui les expose a-t-il dit, à un risque de rechute pouvant même provoquer la mort.

Dans ce contexte, il a souligné la nécessité de diffuser la culture de "*la vieillesse réussie*" en Tunisie de manière à ce que les personnes adultes se préparent dès l'âge de 50 ans au moins à pratiquer une activité sportive, à adopter une bonne hygiène alimentaire et à effectuer des bilans périodiques.

[Lire aussi notre dossier sur le vieillissement de la population tunisienne](#)



# RADIO DIASPORA TUNISIA

*the voices of  
the diaspora*



in partnership with



## Hommage à Jalila Hafsia, figure de la culture tunisienne, à la Bibliothèque nationale



Un hommage sera rendu, le samedi 7 octobre prochain, au siège de la Bibliothèque nationale de Tunisie (BNT), à la mémoire de la journaliste et écrivaine Jalila Hafsia récemment décédée à l'âge de 96 ans.

Cet hommage posthume qui aura lieu à 10h à la salle des conférences Tahar Haddad, sera organisé à l'initiative de la BNT en partenariat avec le Club Tahar Haddad. Ce club culturel au coeur de la Médina de Tunis avait été dirigé par Jalila Hafsia durant plusieurs années et ce depuis sa création en 1972.

Notons aussi que la défunte avait fait don de sa collection personnelle de livres pour le compte de la BNT et au Credif (Centre de recherche, d'études, de documentation et d'information sur la femme).

Jalila Hafsia (17 octobre 1927-10 août 2023) est une pionnière de l'animation culturelle qui était journaliste, écrivaine et militante féministe.

Elle a commencé son parcours professionnel dans divers espaces culturels de la Capitale dont le club Tahar Haddad et

l'espace Sophonisbe à Carthage, ce qui lui avait permis, -outre son entourage familial assez proche de la classe politique-, de côtoyer les intellectuels et les hommes politiques de l'époque.

Cette grande icône du paysage médiatique et culturel, originaire de Sousse, a notamment collaboré avec le quotidien francophone La Presse. Elle est aussi auteure des livres "Cendres à l'aube" (1975, réédité en 1978), Visage et rencontres (1981), "Soudain la vie", (nouvelles parues en 1992), La Plume en liberté (Essai) en 1983 et Instants de Vie (Chroniques familiales 2007-2015), lauréat du prix littéraire Zobeida Bchir des écrits féminins en français (2010).

En reconnaissance à son long parcours, Jalila Hafsia était parmi les personnalités décorées des insignes de l'ordre du mérite culturel au titre de l'année (Commandeur) lors de la célébration de la journée nationale de la Culture le 3 octobre 2019, après une interruption de 8 ans.



## Les Éditions Cérès font don d'archives historiques aux Archives Nationales de Tunisie

Les éditions Cérès ont fait don d'une partie de leur patrimoine aux Archives Nationales de Tunisie (ANT) où logent des milliers de documents sur l'histoire de la Tunisie. Ces documents ont été remis par le Directeur de Cérès, Karim Ben Smail, au Directeur des Archives Nationales, Hedi Jallab, annonce un communiqué de l'éditeur.

Le don est composé d'archives documentaires du film "Rendez-

vous avec l'histoire", réalisé par Hamadi Essid pour Cérès "Productions", en 1965. Ce court-métrage documentaire est autour du voyage du Président Habib Bourguiba au Moyen-Orient, son passage à Jérusalem qui était à l'époque sous autorité jordannienne, et son célèbre discours de Jéricho à l'adresse des Palestiniens.

Outre les bobines originales, ces archives sont constituées

de courriers entre Cérès et le gouvernement de l'époque.

Le don comprend aussi l'ensemble des cassettes audios d'une émission sur Radio Suisse Romande, " Petit-déjeuner " de Patrick Ferla, à laquelle le fondateur de Cérès, Mohamed Ben Smail, a participé de 1996 à 1998. Il donnait un billet hebdomadaire d'humeur sur l'actualité tunisienne (L'air du temps à Tunis).



Ces témoignages de la vie culturelle, politique et sociale de la Tunisie seront digitalisés par les Archives nationales de Tunisie, a souligné l'éditeur, faisant savoir que ce don est parmi d'autres actions programmées à l'occasion de la célébration, en 2024, du 60e anniversaire de création des Editions Cérès.

Ce nouveau don aux Archives nationales de Tunisie s'ajoute à un nombre important de documents sauvegardés dans cette institution publique œuvrant notamment pour la sauvegarde du patrimoine archivistique national.

L'été dernier, des documents privés appartenant à la famille Bourguiba ont été offerts aux Archives Nationales de Tunisie. Ce don placé dans les dépôts des Archives est composé de 69 lettres adressées par Bourguiba à sa femme Matilde et à son fils Habib Junior, datant du début des années 40, durant la période de sa détention au Sud de la France. Le don de la famille Bourguiba a été dévoilé au terme du colloque international "Habib Bourguiba, le fondateur" organisé, le 1er, 2 et 3 juin 2023, par l'Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts, Beit al-Hikma, en partenariat avec les Archives nationales de Tunisie et l'Association des études bourguibiennes.

A cette occasion, le siège des Archives nationales a abrité une exposition documentaire (Bourguiba et la Tunisie indépendante) à la mémoire du bâtisseur de la première république tunisienne, Habib Bourguiba (3 août 1903 - 6 avril 2000). Des copies de documents officiels rares et des photos d'archives, propriété de des Archives nationales, étaient visibles dans cette exposition qui couvrent toute la période du règne de Bourguiba de 1957 à 1987.

Les fonds dont disposent actuellement les Archives Nationales de Tunisie concernent l'histoire de la Tunisie de la fin du XV siècle jusqu'à présent. Le siège principal des Archives nationales, situé au boulevard 9 avril à Tunis, contient quarante-huit (48) magasins d'une capacité de cinquante-deux (52) kilomètres linéaires de documents, peut-on lire sur le site de cette institution. L'institution dispose des espaces et des équipements nécessaires à une bonne conservation des documents. Les fonds profitent ainsi d'une protection fiable des différents facteurs de dégradation et restent exploitables le plus longtemps possible.

## Population, 11 850 232

Le nombre des habitants en Tunisie a atteint 11 millions 850 mille 232 au 1er janvier 2023, selon les estimations sur la population en Tunisie publiées mardi par l'institut national des statistiques (INS)

Le gouvernorat de Tunis est classé au premier rang des gouvernorats à forte concentration démographique avec 1 million 78 mille 412 habitants, suivi par le gouvernorat de Sfax avec 1 million 28 mille 364 habitants, puis le gouvernorat de Nabeul avec 873 mille 824 habitants.

L'INS a souligné qu'une révision et des modifications ont été introduites sur les estimations de la population en Tunisie de 2015 à 2021, à la lumière des indicateurs actualisés sur la migration extérieure de et vers la Tunisie, ainsi que du nombre des naissances et des décès.

L'institut a procédé à l'évaluation de la qualité des indicateurs sur l'état civil, les décès et les naissances sur le plan national, précisant que le nombre des mariages a régressé au cours de ces dernières années en raison de l'épidémie du Covid-19 et impacté le taux des naissances.



## *Tataouine*

# un nouveau produit touristique pour promouvoir le patrimoine et l'aventure

**Le projet de développement du tourisme culturel et du tourisme d'aventure à Tataouine, a été parachévé, samedi, et présenté lors d'une cérémonie organisée autour du projet d'un nouveau produit touristique cofinancé avec l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) dans le cadre du programme "[Tounes Wejhatouna](#)".**

Initié par l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de

Ghomrassen, le projet amorcé au mois de juillet dernier prévoit des activités telles que la moto sur cinq circuits (100 kilomètres) et autres itinéraires à pied reliant 15 sites touristiques intégrant les catégories du patrimoine, l'archéologique et la géologie.

Les randonnées ont été articulées autour de Ksar Hadada à Ghomrassen, à 55 kilomètres à la ronde de ce monument ayant été le site de tournage du film culte "[Star Wars](#)", et où se propagent également des sites géologiques

uniques datant de plus de 150 millions d'années.

" Faire réussir ce projet consiste en un défi majeur, dans la mesure où il est étroitement lié à la disponibilité des infrastructures touristiques", a indiqué à l'Agence TAP, le président de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Ghomrassen, Samir Kharchani, exhortant les investisseurs à accélérer la mise en place de résidences et espaces de restaurants qui répondent aux besoins des visiteurs".



## La Tunisie s'engage dans le développement de la boccia en Afrique



Le Comité National Paralympique Tunisien (CNPT) a signé un accord de partenariat avec la Fédération Internationale de Boccia, dans le cadre du programme de développement de ce sport sur le continent africain.

Mohamed Mzoughi, président du CNPT, a indiqué jeudi dans une déclaration à l'agence TAP, que la signature de cet accord est intervenue en marge de la participation du comité paralympique tunisien aux travaux de l'Assemblée générale du Comité international

paralympique qui se tient actuellement dans la capitale bahreïnienne, Manama.

Il a ajouté que cet accord offrira aux entraîneurs, classificateurs et arbitres l'opportunité de bénéficier d'un programme de formation diversifié et accompagnera la Tunisie dans l'organisation d'un tournoi international au cours de la période à venir, afin qu'elle soit, a-t-il dit, un modèle pour le reste des pays africains dans le domaine de la promotion de ce sport, surtout après l'exploit remarquable réalisé

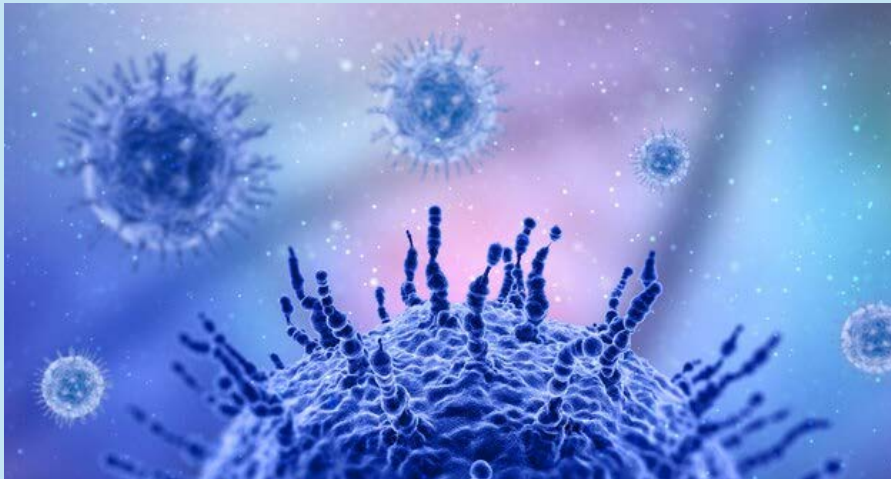
par la sélection tunisienne de boccia en se qualifiant pour les prochains Jeux Paralympiques de Paris-2024, après son titre de champion d'Afrique des nations remporté en juillet dernier en Egypte.

La participation de Mzoughi à ces travaux a également permis d'examiner les moyens de renforcer la coopération entre le Comité National Paralympique Tunisien et ses homologues d'autres pays. A ce propos, le président du CNPT a annoncé la conclusion d'accords de partenariat avec les Comités Paralympiques coréen et émirati, qui consistent à organiser des sessions de formation conjointes entre les équipes nationales, l'échange d'expertises techniques et la participation à des colloques scientifiques.

Les travaux de l'Assemblée générale du Comité International Paralympique et ses réunions subsidiaires se tiennent du 26 au 29 septembre à Manama, avec la participation de 146 pays.



## Vivent les virus !



Si vous ne m'avez pas lu ces temps, c'est que mes articles ne parvenaient pas à mon patron qui menace de me couper les vivres ; moi-même je ne comprenais pas pourquoi mes papiers ne sortaient pas, je pensais à cette chère Anastasie que vous connaissez tous, jusqu'au jour où j'ai reçu de mon patron une mise en demeure : tu écris ou je te vire!

J'ai vérifié, mes mails partaient et n'arrivaient pas à mon patron. Enquête faite, il s'est avéré que c'est un virus qui bloquait mes papiers, ce qui a failli me faire virer !

Il y a des moments où je me demande si le mot virus n'est pas composé de 2 mots "vire" et "US" ....no comment.

D'ailleurs, quand je regarde les

nouvelles, je constate que sur la planète tout le monde veut virer tout le monde, je n'entre pas dans les détails, mais là on parle politique !

Ce fameux virus qui a empêché mes papiers d'arriver, on a fini par le localiser et on cherche à le détruire, mais pour le détruire, il faut de l'argent et du temps, or il paraît que c'est même un autre type de guerre qui va secouer la planète : après les pierres, arcs et les flèches, les sabres et les canons faits à partir de fer, il y a eu la guerre atomique avec de l'uranium ; après la guerre des mots par intoxication télévisuelle, la guerre bactériologique, on s'essaie à la guerre informatique, mais la guerre des pierres est toujours d'actualité !

Les raisonnements des gens qui

déclenchent ces guerres sont toujours à court terme : regardez, la Deuxième Guerre mondiale a entraîné Sétif qui a réveillé nos frères algériens, ensuite il y a eu la prise de conscience des Palestiniens, Hiroshima a transformé les Japonais, et maintenant avec les virus, il y aura des génies de l'informatique qui vont se réveiller et donc améliorer le QI des pays attaqués qui vont apprendre à se défendre, et donc à terme devenir plus puissants et indépendants alors que d'autres vont s'épuiser à créer des forces du mal ...

D'ailleurs ce qui est malheureusement amusant et triste en même temps, les guerres classiques ne peuvent avoir cours pour une simple raison démographique : chaque pays va envoyer ses plus jeunes se faire tuer, et plus le pays est riche plus son jeune est cher. Et comme je vous l'ai déjà démontré dans un précédent papier : envoyer un Luxembourgeois sur le front est équivalent économiquement à plus de 600 Burundais sur le même front ! Faites le calcul et dites vivent les virus, c'est le meilleur moyen de faire virer ceux qui n'ont rien compris !

*Ibtissem*

*(4 Octobre 2010)*



HORS-SÉRIE

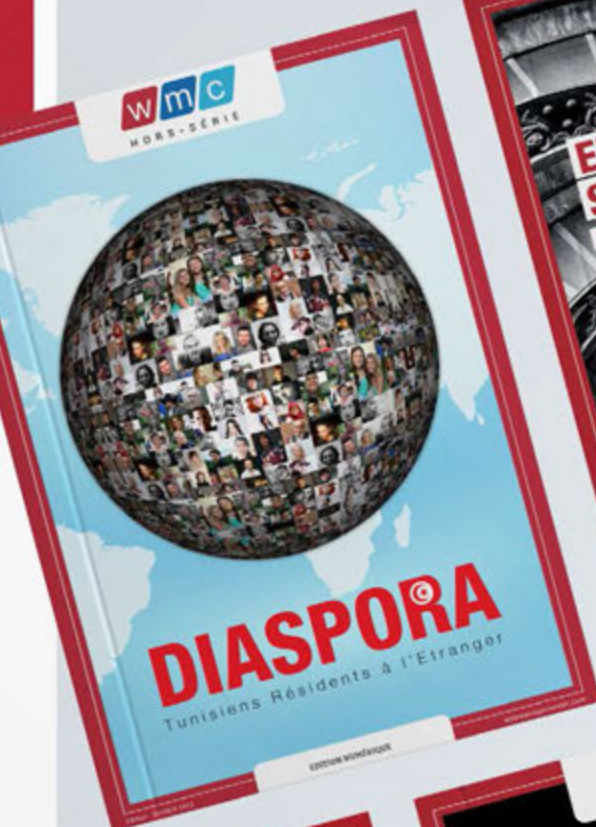
# RETRAITE

En Tunisie



## DES ÉDITIONS EXCEPTIONNELLES

Des thématiques sectorielles



**+ de 30.000**  
exemplaires  
par édition



HORS-SÉRIE



# L'Entreprise Digitale